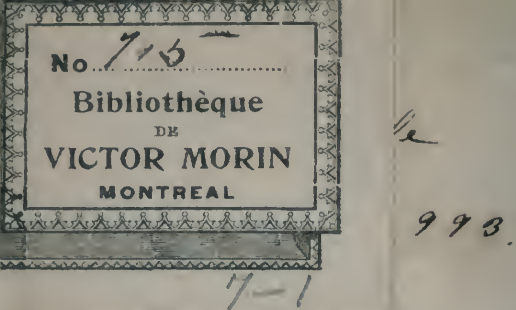
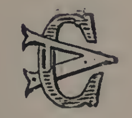


LA TERRE PATERNELLE

PATRICE LACOMBE

LA TERRE
PATERNELLE



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. CÔTÉ ET Cie

1877



LA TERRE

PATERNELLE

—

I

UN ENFANT DU SOL.

PARMI tous les sites remarquables qui se déroulent aux yeux du voyageur, lorsque pendant la belle saison, il parcourt le côté nord de l'île de Montréal, l'endroit appelé le Gros

Sault, est celui où il s'arrête de préférence, frappé qu'il est par la fraîcheur de ses campagnes, et la vue pittoresque du paysage qui l'environne.

La branche de l'Outaouais qui, en cet endroit, prend le nom de Rivière des Prairies, y roule ses eaux impétueuses et profondes, jusqu'au bout de l'île, où elle les réunit à celle du Saint-Laurent. Une forêt de beaux arbres, respectés du temps et de la hache du cultivateur, couvre, dans une grande étendue, la côte et le rivage. Quelques-uns, déracinés en partie par la force du courant, se penchent sur les eaux, et semblent se mirer dans le crystal limpide qui baigne leurs pieds. Une riche pelouse s'étend comme un beau tapis

vert sous ces arbres dont la cîme touffue offre une ombre impénétrable aux ardeurs du soleil.

L'industrie a su autrefois tirer parti du cours rapide de cette rivière, dont les eaux alimentent encore aujourd'hui deux moulins, l'un sur l'île de Montréal, appelé Moulin du Gros-Sault, et naguères la propriété de nos seigneurs; et l'autre presqu'en face, sur l'île Jésus, appelé Moulin du Crochet, appartenant aux MM. du séminaire de Québec.

Le bourdonnement sourd et majestueux des eaux; l'apparition inattendue d'un large radeau chargé de bois entraîné avec rapidité, au milieu des cris de joie des hardis conducteurs; les habitations des cultivateurs situées sur

les deux rives opposées, à des intervalles presque réguliers, et qui se détachent agréablement sur le vert sombre des arbres qui les environnent, forment le coup-d'œil le plus satisfaisant pour le spectateur.

Ce lieu charmant ne pouvait manquer d'attirer l'attention des amateurs de la belle nature ; aussi, chaque année, pendant la chaude saison, est-il le rendez-vous d'un grand nombre d'habitants de Montréal, qui viennent s'y délasser, pendant quelques heures, des fatigues de la semaine, et échanger l'atmosphère lourde et brûlante de la ville, contre l'air pur et frais qu'on y respire.

Parmi toutes les habitations des cul-

tivateurs qui bordent l'île de Montréal, en cet endroit, une se fait remarquer par son bon état de culture, la propreté et la belle tenue de la maison et des divers bâtiments qui la composent.

La famille qui était propriétaire de cette terre, il y a quelques années, appartenait à une des plus anciennes du pays. Jean Chauvin, sergent dans un des premiers régiments français envoyés en ce pays, après avoir obtenu son congé, en avait été le premier concessionnaire, le 20 février, 1670, comme on peut le constater par le terrier des seigneurs ; puis il l'avait léguée à son fils Léonard ; des mains de celui-ci, elle était passée par héritage à Gabriel Chauvin ; puis à François,

son fils. Enfin, Jean-Baptiste Chauvin, au temps où commence notre histoire, en était propriétaire comme héritier de son père François, mort depuis peu de temps, chargé de travaux et d'années. Chauvin aimait souvent à rappeler cette succession non interompue de ses ancêtres, dont il s'enorgueillissait à juste titre, et qui comptait pour lui comme autant de quartiers de noblesse. Il avait épouser la fille d'un cultivateur des environs. De cette union, il avait eu trois enfants, deux garçons et une fille. L'aîné portait le nom de son père ; le cadet s'appelait Charles, et la fille Marguerite. Les parents, par une coupable indifférence, avaient entièrement négligé l'éduca-

tion de leurs garçons ; ceux-ci n'avaient eu que les soins d'une mère tendre et vertueuse, les conseils et l'exemple d'un bon père. C'était, sans doute, quelque chose, beaucoup même ; mais tout avait été fait pour le cœur, rien pour l'esprit. Marguerite là-dessus avait l'avantage sur ses frères. On l'avait envoyée passer quelque temps dans un pensionnat où le germe des plus heureuses dispositions s'était développé en elle ; aussi, c'était à elle qu'était dévolu, chaque soir, après le souper, le soin de faire la lecture en famille. Les petites transactions, les états de recette et de dépense, les lettres à écrire et les réponses à faire, tout cela était de son ressort et lui passait par

les mains, et elle s'en acquittait à merveille.

Cependant, malgré le défaut d'instruction des chefs de cette famille, tout n'en prospérait pas moins autour d'eux. Le bon ordre et l'aisance régnaient dans cette maison. Chaque jour, le père, au dehors, comme la mère, à l'intérieur, montraient à leurs enfants l'exemple du travail, de l'économie et de l'industrie : et ceux-ci les secondaient de leur mieux. La terre, soigneusement labourée et ensemencée, s'empressait de rendre au centuple ce qu'on avait confié dans son sein. Le soin et l'engrais des troupeaux, la fabrication des diverses étoffes, et les autres produits de l'industrie formaient

l'occupation journalière de cette famille. La proximité des marchés de la ville facilitait l'exportation du surplus des produits de la ferme, et régulièrement, une fois la semaine, le vendredi, une voiture chargée de toutes sortes de denrées, et conduite par la mère Chauvin, accompagnée de Marguerite, venait prendre au marché sa place accoutumée. De retour à la maison, il y avait reddition de compte en règle. Chauvin portait en recette le prix des grains, du fourrage et du bois qu'il avait vendus ; la mère, de son côté, rendait compte du produit de son marché ; le tout était supputé jusqu'à un sou près, et soigneusement enfermé dans un vieux coffre qui n'avait pres-

que jamais servi à d'autre usage pendant un temps immémorial.

Cette scrupuleuse exactitude à toujours mettre au coffre, et à n'en jamais rien retirer que pour les besoins les plus urgents de la ferme, avait eu pour résultat tout naturel d'accroître considérablement le dépôt. Aussi le père Chauvin passait-il pour un des habitants les plus aisés des environs ; et la commune renommée lui accordait volontiers plusieurs mille livres au coffre, qu'en père sage et prévoyant, il destinait à l'établissement de ses enfants.

La paix, l'union, l'abondance régnaient donc dans cette famille ; aucun souci ne venait en altérer le bonheur. Contents de cultiver en paix le champ

que leurs ancêtres avaient arrosé de leurs sueurs, ils coulaient des jours tranquilles et sereins. Heureux, oh! trop heureux les habitants des campagnes, s'ils connaissaient leur bonheur!

II

L'ENGAGEMENT.

On était au mois de février. La journée de jeudi venait de s'écouler à à faire les préparatifs ordinaires pour le lendemain, jour de marché. La soirée était avancée, et l'on parlait déjà de se retirer, quand Chauvin, suivant son habitude, sortit pour examiner le

temps ; il entra bientôt, en prédisant, à certains signes infaillibles, qu'il tenait de ses ancêtres, du mauvais temps pour le lendemain. Marguerite, qui comptait déjà sur le plaisir du voyage à la ville, ne partagea pas, comme on le pense bien, l'opinion de son père. Néanmoins, il fut décidé qu'en cas de mauvais temps, le jeune Charles accompagnerait sa mère. Puis chacun se retira, le père désirant n'être pas pris en défaut, et Marguerite conjurant l'orage de tous ses vœux. Cependant Chauvin avait pronostiqué juste. Pendant la première partie de la nuit, la neige tomba lentement et en larges flocons ; puis le vent s'étant élevé, l'avait balayée devant lui et amoncelée en grands bancs,

à une telle hauteur que les routes en étaient complètement obstruées ; l'entrée même des maisons en était tellement encombrée, que le lendemain matin Chauvin et ses garçons furent obligés de sauter par une des fenêtres de la maison, pour en déblayer les portes et pouvoir les ouvrir. L'état des chemins rendit pour un moment le voyage indécis ; mais le père remarqua judicieusement que le mauvais temps empêcherait très-sûrement les cultivateurs d'entreprendre le voyage de la ville ; que c'était pour lui le moment de faire un effort et de profiter de l'occasion. Les deux meilleurs chevaux furent donc mis à la voiture qui se mit en route, traçant péniblement le che-

min, et laissant derrière elle force cahots et ornières ; les chevaux enfonçaient jusqu'au dessus du genou ; mais les courageuses bêtes s'en tirèrent bien, et le voyage s'accomplit heureusement quoique lentement. Ce que Chauvin avait prévu était arrivé ; le marché était désert ; aussi, n'est pas besoin de dire avec quelle rapidité le contenu de la voiture fut enlevé, et combien la vente fut plus productive encore que de coutume. Dans le courant de la journée, le vent qui avait cessé depuis le matin, commença à souffler avec plus de violence, les traces récentes des voitures disparurent sous un épais tourbillon de neige : dès lors le retour fut regardé comme impos-

sible. La mère Chauvin et son fils se décidèrent donc de passer la nuit à la ville, et prirent logement dans une auberge voisine.

L'auberge était, en ce moment, encombrée de personnes que le mauvais temps avait forcées d'y chercher un abri pour la nuit. Au fond de la salle commune, derrière le comptoir, deux jeunes garçons étaient empressés à servir à de nombreuses pratiques des liqueurs de toutes sortes et de toutes couleurs. Les pipes étaient allumées de toutes parts et formaient un brouillard qui combattait victorieusement le jet de gaz brillant suspendu au-dessus du comptoir. Les exhalaisons qui s'échappaient des vêtements trempés de

sueurs et de neige fondue, l'humidité du plancher, l'odeur du tabac et des liqueurs frelatées ; un poële double placé au milieu de la salle et chauffé à 100 degrés, tout cela pourra aider nos lecteurs à se faire une idée de l'auberge en ce moment.

Dans un coin, plusieurs jeunes gens tenaient ensemble une conversation très-animée. Sans tenir aucun compte des sages directions que leur donnait l'enseigne à grandes lettres blanches qu'on lisait sur la porte d'entrée : *Divers sirops pour la tempérance*, la plupart étaient ivres, et faisaient retentir la salle de leurs cris. C'était des jeunes gens qui venaient de conclure leur engagement avec la compagnie du

Nord-Ouest, pour les pays hauts, et auxquels l'agent avait donné rendez-vous dans cette auberge, pour leur en faire signer l'acte en bonne forme, le lendemain, et leur donner un à-compte sur leurs gages. On peut à peu près se figurer quelle était la conversation de ces jeunes gens dont plusieurs n'en étaient pas à leur premier voyage, et qui se chargeaient d'initier les novices à tous les détails de la nouvelle carrière qu'ils se disposaient à parcourir. Le récit de combats d'homme à homme, de traits de force et de hardiesses, de naufrages, de marches longues et pénibles, avec toutes les horreurs du froid et de la faim, tenait l'auditoire en haleine, et lui arrachait, par intervalles,

des exclamations de joie et d'admiration. La conversation, fréquemment assaisonnée d'énergiques jurons dont nous ne blesserons pas les oreilles délicates de nos lecteurs, s'était prolongée fort avant dans la soirée, lorsque l'entrée de l'agent dans la salle vint la ralentir pour un moment. L'appel nominal qu'il fit des jeunes gens prouva quelques absents, mais sur l'assurance qu'ils lui firent que les retardataires arriveraient la nuit même. L'agent prit congé d'eux, en leur recommandant d'être ponctuels le lendemain au rendez-vous.

Charles avait été jusque-là spectateur tranquille de cette scène. Il fut à la fin reconnu par quelques-uns de

ces jeunes gens, fils de cultivateurs de son endroit, et par eux présenté à la bande joyeuse. Ils lui firent alors les plus vives instances pour l'engager à se joindre à eux. Les plus forts arguments furent mis en jeu pour vaincre sa résistance. Charles continuait à se défendre de son mieux ; mais les attaques redoublèrent, les sarcasmes même commençaient à pleuvoir sur lui, et portaient de terribles blessures à son amour-propre ; peut-être même aurait-il succombé dans ce moment, si sa mère, inquiète de le voir en si turbulente compagnie, ne fût venue à son secours, et le prenant par le bras ne l'eût entraîné loin du groupe. Le maître de l'auberge, s'approchant alors des jeunes

gens, leur représenta que la plus grande partie de son monde était déjà couchée, et leur persuada, non sans peine, d'en faire autant. Alors s'étendant, les uns sur le plancher, près du poële, les autres sur les bancs autour de la salle, nos jeunes gens finirent par s'endormir, et l'auberge redevint silencieuse.

Il n'en fut pas ainsi de Charles. Il ne put fermer l'œil de la nuit. Les assauts qu'il avait essuyés, la conversation qu'il avait entendue, avaient fait sur sa jeune imagination des impressions profondes. Ces voyages aux pays lointains se présentaient à lui sous mille formes attrayantes. Il avait souvent entendu de vieux voyageurs ra-

conter leurs aventures et leurs exploits avec une chaleur, une originalité caractéristique ; il voyait même ces hommes entourés d'une sorte de respect que l'on est toujours prêt à accorder à ceux qui ont couru les plus grands hasards et affronté les plus grands dangers ; tant il est vrai que l'on admire toujours, comme malgré soi, tout ce qui semble dépasser la mesure ordinaire des forces humaines. D'ailleurs, la passion pour ces courses aventureuses (qui heureusement s'en vont diminuant de jour en jour,) était alors comme une tradition de famille, et remontait à la formation de ces diverses compagnies qui, depuis la découverte du pays, se sont partagé

successivement le commerce des pelleteries. S'il est vrai que ces compagnies se sont ruinées à ce genre de commerce, il est malheureusement vrai aussi que les employés n'ont pas été plus heureux que leurs maîtres ; et l'on en compte bien peu de ces derniers qui, après plusieurs années d'absence, ont pu, à force d'économie, sauver du naufrage quelques épargnes péniblement amassées. Après avoir consumé, dans ces excursions lointaines, la plus belle partie de leur jeunesse, pour le misérable salaire de 600 francs par an, ils revenaient au pays épuisés, vieillis avant le temps, ne rapportant avec eux que des vices grossiers contractés dans ces pays, et incapables, pour la plupart,

de cultiver la terre ou de s'adonner à quelque autre métier sédentaire, profitable pour eux et utile à leurs concitoyens.

Charles n'était point d'âge à faire toutes ces réflexions ; il n'envisageait ces voyages que sous leur côté attrayant et qui favorisait ses goûts et ses penchants ; l'idée d'être enfin affranchi de l'autorité paternelle et de jouir en maître de sa pleine liberté l'entraîna à la fin ; son parti fut arrêté. Restait le consentement de son père. Aussi ce ne fut pas sans laisser écouler plusieurs jours, et après beaucoup d'hésitations qu'il ôsa, en tremblant, lui faire part de son projet. Comme on le pense bien, le père s'indigna, gronda forte-

ment et voulut interposer l'autorité paternelle qu'il avait maintenue avec succès jusqu'alors. La mère et Marguerite essayèrent le pouvoir des larmes: mais inutilement. On eut recours à l'intervention des amis, mais sans plus de succès. Alors le père, après avoir épuisé tous les moyens en son pouvoir pour détourner son fils de ce dessein, se vit forcé d'y consentir, et l'engagement fut conclu pour le terme de trois ans. Comme on était alors vers le milieu d'avril, et que le jour du départ était fixé pour le premier mai suivant, on s'occupa d'en faire les préparatifs.

Le jour de la séparation fut un jour de tristesse et de deuil pour cette

famille. Le père et le fils comprimaient leur douleur au-dedans d'eux-mêmes. La mère et Marguerite donnaient un libre cours à leurs larmes.—Pauvre enfant ! lui disait sa mère, tu nous quittes, hélas ! peut-être pour ne plus te revoir. Combien, comme toi, sont partis et ne sont jamais revenus ! Puis détachant de son cou une antique médaille portant, d'un côté, pour effigie, la Vierge et l'enfant Jésus, de l'autre sainte Anne, patronne des voyageurs, elle la passe au cou de son fils, en lui disant : Tiens, mon fils, porte toujours sur toi cette médaille ; chaque fois que tu la sentiras battre sur ton cœur, pense à Dieu ; ne la quitte jamais : me le promets-tu ?—Le jeune

homme ne répondit que par des sanglots. Il tombe à genoux, reçoit la bénédiction et les derniers embrassements de son père et de sa mère, prend ses hardes soigneusement empaquetées par Marguerite, les suspend à un bâton, et, chargeant le tout sur ses épaules, il sort de la maison paternelle accompagné de son père, de son frère et de quelques voisins leurs amis qui le reconduisirent à quelque distance ; puis il continua seul sa route, non sans jeter de temps en temps quelques regards en arrière sur les liens de son enfance qu'il n'espérait plus revoir de longtemps.

Il était déjà bien loin, lorsqu'un léger bruit le fit regarder en arrière :

c'était le chien de la maison. L'intelligent animal avait vu son jeune maître s'éloigner sous des circonstances extraordinaires, et il s'était, de son chef, constitué son compagnon de voyage et son défenseur. — Comment, c'est toi, Mordfort,—pauvre chien ! Après avoir rendu les caresses à cet ami fidèle, il voulut lui faire rebrousser chemin ; mais le chien s'obstinant à le suivre, Charles prit une pierre pour l'effrayer, et après l'en avoir menacé longtemps, il la lui lança. Malheureusement le coup fut trop bien dirigé ; la pierre alla frapper à la patte le pauvre animal, qui s'enfuit en boitant et en jetant un cri de douleur, et tournant sur son maître un regard qui semblait

lui reprocher son ingratitude. Le coup retentit dans le cœur de Charles qui détourna les yeux et continua rapidement sa route vers Lachine, lieu du rendez-vous, et y arriva vers la fin du jour. La plupart des voyageurs y étaient déjà réunis; il y retrouva ses compagnons de l'auberge. Comme on craignait les désordres et la désertion parmi les engagés, pendant la nuit, on les envoya camper dans l'île Dorval, à quelque distance du village. Le lendemain, on les ramena à terre; et, tout étant prêt pour le départ, les canots, montés chacun par quatorze hommes sans compter les bourgeois et les commis, furent poussés au large. Aussitôt, à un signal donné, un vieux

guide entonna la gaie chanson du départ :

Derrier' chez nous y a-t'une pomme :
Voici le joli mois de mai :
Qui fleurit quand y'ordonne ;
Voici le joli mois qu'il donne,
Voici le joli mois de mai.

Les avirons obéissant à la cadence faisaient bouillonner l'eau autour des canots qui fendaient l'onde avec rapidité, s'efforçant de se dépasser de vitesse, et laissant derrière eux de longs sillons. Bientôt les chants s'affaiblirent ; les sillons s'effacèrent, et les canots ne parurent plus que comme des points noirs à l'horizon... La foule, accourue sur le rivage pour être témoin du départ, se dispersa en silence..,

Que Dieu daigne conduire les pauvres voyageurs...

III

UN NOTAIRE AU RABAIS.

La douleur causée par le départ du jeune Charles se fit longtemps sentir dans la famille ; mais le temps, ce grand maître qui, à la longue, calme les plus grandes afflictions, vint à bout de celle-ci comme de toutes les autres. Les occupations avaient repris leur routine habituelle, et rien en apparence ne faisait remarquer l'absence de Charles ; seulement, on savait que, chaque soir, après la prière en commun, la mère et sa fille prolongeaient la leur de quelques minutes. Il n'est pas besoin de dire pour qui étaient ces

prières ferventes souvent entrecoupées de longs soupirs. Le père paraissait le seul qui eut le plus généreusement fait son sacrifice. Il lui restait encore son fils aîné qui, depuis le départ de son jeune frère, avait redoublé de soins et d'attentions pour lui ; le père, de son côté, sentait sa tendresse s'accroître pour celui qu'il regardait maintenant comme son fils unique. Le plus grand malheur qu'il redoutait était de voir ce fils les abandonner à son tour. Aussi cherchait-il tous les moyens de se l'attacher plus étroitement. Il crut à la fin en avoir trouvé un bien efficace ; et comme il ne prenait jamais de résolutions tant soit peu importantes sans consulter sa femme, il s'empressa de lui en faire part.

— Tu sais, ma chère femme, lui dit-il, que nous avons déjà perdu un de nos enfants ; j'ai bien peur que l'aîné ne nous quitte à son tour. J'épie ses démarches depuis quelques jours, et il me semble qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire en lui ; je lui ai même entendu dire à un de nos voisins, qu'après tout son frère n'avait pas si mal fait ; qu'il reviendrait dans trois ans, avec de l'argent devant lui, et qu'il pourrait alors s'établir ; au lieu que lui ne serait pas alors plus avancé. Que deviendrions-nous, ma chère femme, s'il lui prenait envie de nous quitter ? Sais-tu que j'ai dans la tête un projet qui doit nous l'attacher pour toujours ? J'y pense depuis quelque

temps, et je crois que tu seras de mon avis ; ce serait de lui faire donation de tous nos biens moyennant une rente viagère qu'il nous paierait. Par ce moyen, il se trouvera maître de la terre, et ne pensera plus à partir. Qu'en dis-tu ?

— Cela mérite bien réflexion, répondit la femme. Je n'y avais pas encore pensé ; seulement, je te ferai observer que plusieurs se sont donnés comme cela à leurs enfants, et n'ont eu que du chagrin avec eux.

— Mais, ma chère femme, est-ce que tu craindrais quelque chose de semblable de notre fils ? Il s'est toujours montré si bon pour nous ; d'ailleurs, on fera faire l'acte par un bon notaire.

Nous commençons à être avancés en âge, et je pense que ce serait le meilleur moyen d'être heureux sur nos vieux jours.

— Hé bien ! répondit la femme, prenons le temps d'y refléchir, et nous en reparlerons plus tard.

La conversation s'était ainsi prolongée entre Chauvin et sa femme, jusqu'auprès de l'église où ils se rendaient. C'était un dimanche. Dans toutes les directions, et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on voyait arriver les paroissiens ; ceux qui demeuraient près de l'église, à pied ; les plus éloignés, en voiture ou à cheval ; et à mesure que ces derniers arrivaient, ils attachaient leurs montures aux po-

teaux rangés symétriquement sur la place publique au-devant de l'église; puis les groupes se formèrent; on parla temps, récoltes, chevaux, jusqu'à ce que le tintement de la cloche leur annonça que la messe allait commencer; tous alors entrèrent dans l'église, et suivirent l'office divin avec un religieux silence. La messe finie, on se hâta de sortir pour assister aux criées.

Ces criées qui se font régulièrement, le dimanche, à la porte de l'église, sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes; en effet, toutes les parties des lois qui l'intéressent, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand-voyer, des sous-voyers,

des inspecteurs et sous-inspecteurs s'y publient de temps à autre et dans les saisons convenables : c'est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières ; encan de meubles et d'animaux, choses perdues, choses trouvées, etc., etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces ; c'est la chronique de la semaine qui vient de s'écouler. Ces criées sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelquefois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l'aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabu-

laire de termes consacrés par l'usage. Si l'on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contre-sens et les mots merveilleusement estropiés, on aura quelque idée de cette scène quelquefois unique en son genre.

La foule s'était donc serrée près du crieur qui, placé sur une estrade élevée, et après avoir promené sur l'auditoire un regard assuré :

— Messieurs, s'écria-t-il, attention ! J'ai bien des annonces à vous faire aujourd'hui.

— C'est défendu de lâcher les animaux dans les chemins, avant le temps *fisqué* (fixé) par la loi ; ainsi, tous les animaux qui seront trouvés dans les

chemins, seront *poursuis*[1] et paieront l'amende...

— Les seigneurs de l'île vous font annoncer que le temps des rentes est arrivé; ainsi, tous ceux qui doivent des *zods lé ventes* (lots et ventes) et des *arriérages* sont avertis d'aller *s'éclaircir* en payant ce qu'ils doivent, et d'y aller sans délai, s'ils veulent avoir du *grati* (gratis).

— Il y aura un encan public, mardi prochain... non, mercredi prochain...

— Une voix : Non, c'est vendredi.

— Le crieur : Ah ! oui, oui, messieurs, c'est une *trompe* (erreur), c'est vendredi ; là *ous qu'il* y aura beaucoup de meubles de ménage trop *longs* à détailler : des chevaux, des vaches, des

moutons, trop *longs* à détailer. De plus, des charrettes, charrues, aussi trop *longs* à détailler.

Pendant que les annonces allaient ainsi leur train, deux hommes fendaient la foule, portant un lourd fardeau ; ils s'approchèrent du crieur et le déposèrent à ses pieds.

— Messieurs, continua celui-ci, un veau pour l'Enfant Jésus. [1] Qu'est-ce qui veut du veau ?... Une piastre, pour commencer ;... rien qu'une piastre pour ce beau veau bien gras... deux piastres... il s'en v'a, il va s'en aller...

1 Suivant l'usage, comme l'on sait, le curé fait chaque année, dans sa paroisse, au temps de Noël, une quête pour les pauvres. Chacun donne librement ce qu'il veut : argent, denrées ou autres effets. Dans le cas présent, quelqu'un avait promis un veau, et l'offrait en vente pour en verser le produit dans le fonds de la quête.

Une fois... deux fois... trois fois... Adjugé... à moi — c'est moi qui l'achète.

Cependant, la foule voyant que la séance tirait à la fin, commençait déjà à défiler, lorsque le crieur se sentit tirer par l'habit ; il se baissa pour écouter quelques mots qu'on lui dit à l'oreille, puis se relevant :

— Arrêtez, messieurs, encore une annonce de grande importance. M. Dunoir, notaire, vous prévient qu'il vient s'établir parmi vous, et qu'il fera toutes sortes d'actes, depuis le compte et partage le plus difficile et le plus embrouillé jusqu'au plus simple billet. Il prendra meilleur marché que l'autre notaire. Les *ac* (actes) de vente avec la *coupie* (copie) cinq chelins — les *ac* de

damnation, (actes de donation) six chelins... etc., etc.

Ici le notaire glissa quelque chose dans la main du crieur qui reprit aussitôt :

— Je vous assure, messieurs, que c'est un bon notaire ; un jeune homme qui paraît *ben retors dans le capablement*. Il vous demande votre pratique... Il vous servira comme y faut... C'est fini, messieurs, *y a pu* rien pour aujourd'hui.

L'assemblée à ce signal se dispersa promptement.

Le notaire seul resta, attendant que le curé fût sorti de l'église pour aller lui présenter ses respects. Laissons M. Dunoir chez M. le curé, qui l'aura, sans

doute, invité à dîner, et suivons le père Chauvin et sa digne compagne jusque chez eux

IV

LA DONATION

De retour à la maison, l'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données, et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections ; le

tout fut longuement discuté, tourné et examiné sur toutes les faces, et après mûre délibération, définitivement agréé de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle, lui semblait presqu'un rêve ; aussi à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter, qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain ; et tous trois employèrent le temps qui

restait jusque-là à en débattre les conditions.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner ; on invita même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intimes de la famille ; et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire ; mais les avis étant pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence au nouveau, parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à

meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunoir était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte et une dixaine de personnes en descendre :

— Bon, dit-il, mes annonces font effet ; voilà déjà des pratiques.

Et allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des siéges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leur fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

— Qu'y a-t-il pour votre service ? demanda le notaire.

— Nous sommes venus, répondit

Chauvin, nous donner à notre garçon que voilà, et passer l'acte de donation.

— Ah ! dit le notaire, en s'efforçant de faire l'agréable, et lorgnant Marguerite du coin de l'œil, je croyais que c'était pour le contrat de mariage de mam'selle.

Marguerite baissa la tête en rougissant ; tous les autres se mirent à rire.

— Hé bien, mam'selle, reprit le notaire, quand vous serez prête, je serai à vos ordres, pour passer votre contrat de mariage ; en attendant, faisons notre acte de donation.

Tout en parlant ainsi, le notaire avait pris une feuille de papier, et y avait imprimé du pouce une large marge, puis après avoir taillé sa plume,

il la plongea dans l'encrier, et commença :

Pardevant les Notaires Publics, etc., etc.

Furent présents, J. B. Chauvin, ancien cultivateur, etc., et Josephte Le Roi, son épouse, etc., etc.

Lesquels ont fait donation pure, simple, irrévocable et en meilleure forme que donation puisse se faire et valoir, à J. B. Chauvin, leurs fils aîné, présent et acceptant, etc., d'une terre sise en la paroisse du Sault-au-Récollet, sur la Rivière des Prairies, etc., bornée en front par le chemin du roi ; derrière par le *tréquarrez* des terres de la côte Saint-Michel ; du côté nord-est, à Alexis Lavigne ; et à l'ouest à

Joseph Sicard ; avec une maison en pierre, grange, écurie et autres bâtisses sus-érigées, etc., etc.

Cette donation ainsi faite pour les articles de rente et pension viagères qui en suivent, savoir :

Le notaire s'arrêta un moment, et dit à Chauvin qu'il allait écrire les conditions à mesure qu'il les lui dicterait :

— 600 livres en argent.

— 24 minots de blé froment, bon sec, net, loyal et marchand.

— 24 minots d'avoine.

— 20 minots d'orge.

— 12 minots de pois

— 200 bottes de foin.

— 15 cordes de bois d'érable, livrées à la porte du donateur, sciées et fendues.

— Le donataire fournira aux donateurs 4 mères moutonnes et le bélier, lesquels seront tonsurés aux frais du donataire.

— 12 douzaines d'œufs.

— 12 livres de bon tabac canadien en torquettes.

— Une vache laitière.

— Deux...

— Pardon, monsieur, interrompit le père Chauvin ; vous dites seulement : une vache laitière ; mais je vous ai dit qu'en cas de mort, nous sommes convenus, mon fils et moi, qu'il la remplacerait par une autre.

— C'est juste, dit le notaire, nous allons ajouter cela.

— Une vache laitière qui ne meurt point.

— Bon, c'est cela, dirent les assistants...

— Deux valtes de rhum.

— Trois gallons de bon vin blanc.

Ici le notaire passa la langue à plusieurs reprises sur ses lèvres.

— Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs.

— Un...

— Mais, papa, interrompit le garçon, voyez donc, la rente est déjà si forte ! mettez donc un cochon maigre ; il ne vous en coûtera pas beaucoup à vous pour l'engraisser.

— Non, dit le père, nous sommes

convenus d'un cochon gras, tenons-nous en à nos conventions.

Là-dessus, longue discussion entre eux, à laquelle tous les assistants prirent part. A la fin, le notaire parut comme illuminé d'une idée subite :

— Tenez, s'écria-t-il, je m'en vais vous mettre d'accord ; vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras ; vous, le fils, vous trouvez que c'est trop fort ; hé bien, mettons :

— Un cochon raisonnable.

— C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistants.

En même temps, un éclat de rire, mais étouffé presque aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Margue-

rite qui, depuis longtemps, faisait tous ses efforts pour se contenir.

Le notaire la regarda, en fronçant légèrement les sourcils :

— Mam'selle, dit-il, pourrais-je savoir le sujet de... ?

— Chut ! Marguerite, dit le père...

Vinrent ensuite les clauses importantes de l'incompatibilité d'humeur, du pot et ordinaire, du cheval et de la voiture en santé et en maladie, et puis, à la fin, l'enterrement des donateurs, quand il plairait à Dieu de les rappeler de ce monde.

Nous ferons grâce à nos lecteurs du reste des charges, clauses et conditions de ce contrat, lesquelles furent de nouveau longuement débattues, et qui

en prolongèrent la durée bien avant dans l'après-midi. Aussi ce ne fut pas sans une satisfaction générale, que le notaire annonça qu'il allait en faire la lecture. La lecture finie, le père, la mère et leur garçon touchèrent la plume en même temps que le notaire en traçait trois croix entre leurs noms et prénoms, lesquelles devaient compter comme leurs signatures ; puis le notaire signa lui-même son nom, en l'enlaçant d'une tournoyante paraphe, et procéda de suite à l'opération importante de mentionner les renvois et compter les mots rayés.

— Un... deux... trois... quatre... Seize renvois en marge bons.

— Un... deux... trois... quatre...

quarante-deux mots rayés et huit barbeaux sont nuls.

— Là, dit le notaire, voilà qui est fini. Il n'y a que mam'selle qui ne signe pas ; mais je l'attends à son contrat de mariage ; on verra si elle rira alors autant qu'elle le fait maintenant.

Après avoir tiré sa bourse, et payé le coût de l'acte selon le nouveau tarif publié à la porte de l'église, le père Chauvin et tous les invités gagnèrent leurs voitures et se mirent en route.

V

SUITE DE LA DONATION.

Les discussions qui avaient eu lieu chez le notaire, pendant la passation

de l'acte, avaient été si fréquentes et si prolongées, que, comme nous l'avons déjà dit, le jour était près de finir lorsque Chauvin et ses amis arrivèrent chez lui. Il les retint tous à passer le reste du jour et la soirée avec lui ; on y convia même, suivant l'usage en pareille circonstance, d'autres voisins et amis, et tous ensemble félicitèrent le père et le fils sur l'acte qu'ils venaient de conclure ; et ce jour fut joyeusement terminé par un abondant repas où les talents culinaires de la mère Chauvin et de sa fille se firent remarquer.

Cependant, tous les convives de Chauvin n'envisageaient pas du même œil la démarche qu'il venait de faire.

Quelques-uns trouvaient le fils très-bien avantagé, et portaient même la sollicitude paternelle jusqu'à entrevoir la possibilité d'une alliance très-prochaine entre l'heureux donataire et l'une de leurs filles. D'autres, au contraire, doutaient beaucoup de l'heureux résultat que devait opérer ce changement survenu dans la direction des affaires de cette famille. Ils disaient même, dans leur langage naïf et expressif, que le fils s'était *enfargé ;* qu'un des moindres défauts de la donation était d'être trop forte ; et qu'avec le peu d'aptitude qu'on connaissait au fils, il ne pourrait supporter un pareil fardeau, *et n'en ressoudrait jamais.*

Ce n'était plus, en effet, le père qui

gouvernait alors ; il n'était plus chef que de nom. Le fils seul avait les affaires. Pendant quelque temps, le père lui vint en aide par ses avis et ses conseils ; puis, quand il le jugea assez fort, il le laissa marcher seul. Mais on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de grands changements dans cette famille, naguère si étroitement unie. Ce n'était plus ces rapports familiers et intimes entre le père et le fils, mais une certaine réserve, de la froideur, de la défiance même, que l'on surprenait entre eux ; c'était alors le créancier et le débiteur qui s'observaient mutuellement. Le père, sachant que la pension était forte, était en proie à une vive inquiétude de savoir si elle lui serait

exactement payée ; le fils, de son côté, tâchait de deviner, à l'air de son père, s'il n'aurait pas en lui un créancier dur et exigeant. Cependant tout alla passablement bien la première et la seconde année. Les articles de la pension furent assez exactement payés à leurs diverses échéances ; même le cochon raisonnable fut ponctuellement délivré en nature au temps fixé ; la vache qui ne meurt point continuait de se porter à merveille, et à faire régulièrement ses devoirs de laitière et d'épouse ; mais bientôt, quelque retard dans la livraison de certains items, causé par la mauvaise récolte et une gêne temporaire, amena quelques observations de la part du père. Le fils répliqua ; quel-

ques mots un peu brusques furent échangés de part et d'autre ; le père se plaignit de la mauvaise qualité des articles ; que le pot et ordinaire n'était point tel que convenu ; que les chevaux étaient toujours occupés quand il voulait s'en servir, etc., etc. — D'une parole à une autre, les choses s'aigrirent, et la guerre éclata. Le père, invoquant la clause de l'incompatibilité d'humeur, déclara formellement s'en prévaloir et vouloir aller loger ailleurs. La mère et les amis communs tentèrent, mais inutilement, de lui faire révoquer sa résolution. Il partit avec sa femme et Marguerite, abandonnant la terre paternelle entre les mains de son fils. Les choses, loin de s'améliorer

par ce brusque départ, n'en allèrent que plus mal. Le fils, débarrassé de la surveillance paternelle qui lui était à charge depuis longtemps, ne sut pas profiter des ressources qu'il avait en main, et négligea entièrement les travaux de la terre. La rente en souffrit cruellement, et le père se vit restreint au plus strict nécessaire, qu'il arrachait avec la plus grande peine, de son fils, qui ne le lui abandonnait que comme à titre de don gratuit ; il en vint même à porter une main tremblante, et presque sacrilége sur le vieux coffre où gisaient les épargnes si soigneusement conservées. Un tel état de choses ne pouvait durer longtemps. Le père alla consulter des hommes de

loi qui lui conseillèrent de faire vendre la terre à la charge de la pension. L'idée de vendre le patrimoine de ses ancêtres lui était trop amère. Les conseils plus pacifiques de ses amis l'engagèrent à la reprendre et ils se chargèrent de négocier l'affaire avec le fils ; ils réussirent heureusement à opérer un rapprochement entre eux, et parvinrent même à les réconcilier. Ils firent entendre raison au fils, lui représentèrent qu'il n'était plus possible de continuer les choses sur ce pied, et finirent par lui persuader qu'il était de son intérêt comme celui de son père que la donation fût révoquée. L'acte fut donc résilié à la satisfaction mutuelle des parties ; et après cinq

années de déboires et de chagrin, la terre paternelle rentra sous la conduite de son ancien propriétaire.

VI

LA RUINE DU CULTIVATEUR.

La donation faite dans des motifs si louables en apparence avait porté, comme on l'a vu, de funestes coups à cette famille. Cependant, malgré la réconciliation opérée entre le père et le fils, malgré l'oubli du passé qu'ils venaient de se jurer l'un à l'autre, on chercherait en vain au milieu d'eux le même bonheur et la même harmonie qu'autrefois ; les choses, pourtant,

avaient été remises sur le même pied qu'auparavant; les mêmes hommes avaient repris leur première position; mais, avec quelle différence et quels changements! Le fils, pendant qu'il avait eu le maniement des affaires, avait laissé dépérir le bien, et contracté des habitudes d'insouciance et de paresse. Le courage et l'énergie du père s'étaient émoussés au contact du repos et de l'inaction. Il en coûtait beaucoup à son amour-propre de se remettre au travail, comme un simple cultivateur. Pendant les quelques années qu'il avait été rentier, il avait joui d'une grande considération parmi ses semblables qui, n'envisageant d'ordinaire que les dehors

attrayants de cet état, l'avaient bien souvent regardé avec des yeux d'envie; il lui fallait maintenant descendre de cette position, pour se mettre au même niveau que ses voisins. Sa condition de cultivateur dont il s'enorgueillissait autrefois, lui paraissait maintenant trop humble, et avait même quelque chose d'humiliant à ses yeux : poussé par un fol orgueil, il résolut d'en sortir.

Il avait remarqué que quelques-unes de ses connaissances avaient abandonné l'agriculture pour se lancer dans les affaires commerciales ; il avait vu leurs entreprises couronnées de succès ; toute son ambition était de pouvoir monter jusqu'à l'heureux marchand

de campagne qu'il voyait honoré, respecté, marchant l'égal du curé, du médecin, du notaire, et constituant, à eux quatre, la haute aristocratie du village.

En vain lui représentait-on que n'ayant pas l'instruction suffisante, il serait impossible de suivre les détails de son commerce de manière à pouvoir s'en rendre compte ; à cela, il répondait que sa fille Marguerite était instruite et qu'elle tiendrait l'état de ses affaires. Sourd à tous les conseils, et entraîné par la perspective de faire promptement fortune, il se décida donc à risquer les profits toujours certains de l'agriculture contre les chances incertaines du commerce. Le

lieu qu'il habitait n'étant point propre pour le genre de spéculations qu'il avait en vue, il loua sa terre pour un modique loyer, et alla s'établir avec sa famille dans un village assez florissant dans le nord du district de Montréal : il y acheta un emplacement avantageusement situé, y bâtit une grande et spacieuse maison, et vint faire ses achats de marchandises à la ville. Le commerce prospéra d'abord, plus peut-être qu'il n'avait espéré. On accourait de tous côtés chez lui. Pour se donner de la vogue, il affectait une grande facilité avec tout le monde, accordait de longs crédits, surtout aux débiteurs des autres marchands des environs, qui trouvant leurs comptes assez élevés

chez leurs anciens créanciers, venaient faire à Chauvin l'honneur de se faire inscrire sur ses livres. Ce qu'il avait souhaité lui était arrivé ; il jouissait d'un grand crédit, il était considéré partout ; on le saluait de tous côtés, et de bien loin à la ronde, on ne le connaissait que sous le nom de Chauvin le riche ; lui-même ne paraissait pas insensible à ce pompeux surnom, et il lui arriva même une fois d'indiquer, sous ce modeste titre, sa demeure à des étrangers. Il va sans dire que les dépenses de sa maison étaient en harmonie avec le gros train qu'il menait. Tout-à-coup, les récoltes manquèrent, amenant à leur suite la gêne chez les plus aisés, la pauvreté chez un grand

nombre. Des pertes inattendues firent d'énormes brèches à sa fortune ; ses crédits qui paraissaient les mieux fondés furent perdus ; pour la première fois de sa vie, il manqua à ses engagements envers les marchands fournisseurs de la ville, qui, après avoir attendu assez longtemps, le menacèrent d'une saisie et de faire vendre ses biens. Cette menace sembla redoubler son énergie. Il se roidit de toutes ses forces contre l'adversité, et résolut, pour faire face à ses affaires, de tenter le sort de l'emprunt ; cette démarche, loin de le tirer d'embarras, ne servit qu'à le plonger plus avant dans le gouffre. L'usurier, fléau plus nuisible et plus redoutable aux cultivateurs

que tous les ravages ensemble de la mouche et de la rouille, lui prêta une somme à gros intérêts, remboursable en produits à la récolte prochaine. La récolte manqua de nouveau ; il continua quelque temps encore à se débattre sous les coups du sort, et se vit à la fin complètement ruiné. La saisie dont on l'avait menacé depuis longtemps, fut mise à exécution contre lui. L'exploitation de son mobilier suffit à peine à payer le quart de ses dettes. Ses immeubles furent attaqués à leur tour, et, après les formalités d'usage, vendus par décret forcé ; et la terre paternelle, sur laquelle les ancêtres de Chauvin avaient dormi pendant de si longues années, fut foulée par les pas d'un étranger ! ! !..................

VII

DIX ANS APRÈS.

L'hiver venait de se déclarer avec une grande rigueur. La neige couvrait la terre. Le froid était vif et piquant. Le ciel était chargé de nuages gris que le vent chassait avec peine et lenteur devant lui. Le fleuve, après avoir promené pendant plusieurs jours ses eaux sombres et fumantes, s'était peu à peu ralenti dans son cours, et enfin était devenu immobile et glacé, présentant une partie de sa surface unie, et l'autre toute hérissée de glaçons verdâtres. Déjà l'on travaillait activement à tracer les routes qui s'établissent d'ordinaire,

chaque année, de la ville à Longueuil, à Saint-Lambert et à Laprairie ; partie de ces chemins était déjà garnie de balises plantées régulièrement de chaque côté, comme des jalons, pour guider le voyageur dans sa route, et présentait agréablement à l'œil une longue avenue de verdure.

Deux hommes, dont l'un paraissait de beaucoup plus âgé que l'autre, conduisaient un traîneau chargé d'une tonne d'eau, qu'ils venaient de puiser au fleuve, et qu'ils allaient revendre de porte en porte, dans les parties les plus reculées des faubourgs. Tous deux étaient vêtus de la même manière ; un gilet et pantalon d'étoffe du pays sales et usés ; des chaussures de peau

de bœuf dont les hausses, enveloppant le bas des pantalons, étaient serrées par une corde autour des jambes, pour les garantir du froid et de la neige ; leur tête était couverte d'un bonnet de laine bleu du pays. Les vapeurs qui s'exhalaient par leur respiration s'étaient congelées sur leurs barbes, leurs favoris et leurs cheveux, qui étaient tout couverts de frimas et de petits glaçons. La voiture était tirée par un cheval dont les flancs amaigris attestaient à la fois, et la cherté du fourrage, et l'indigence du propriétaire. La tonne, au-devant de laquelle pendaient deux seaux de bois cerclés en fer, était, ainsi que leurs vêtements, enduite d'une épaise couche de glace.

Ces deux hommes finissaient le travail de la journée : exténués de fatigues et transis de froid, ils reprenaient le chemin de leur demeure située dans un quartier pauvre et isolé du faubourg Saint-Laurent. Arrivés devant une maison basse et de chétive apparence, le plus vieux se hâta d'y entrer, laissant au plus jeune le soin du cheval et du traîneau. Tout dans ce réduit annonçait la plus profonde misère. Dans un angle, une paillasse avec une couverture toute rapiécée ; plus loin, un grossier grabat, quelques chaises dépaillées, une petite table boiteuse, un vieux coffre, quelques ustensiles de fer-blanc suspendus aux trumeaux, formaient tout l'ameublement. La

porte et les fenêtres mal jointes permettaient au vent et à la neige de s'y engouffrer. Un petit poêle de tôle dans lequel achevaient de brûler quelques tisons, réchauffait à peine la seule pièce dont se composait cette habitation qui n'avait pas même le luxe d'une cheminée : le tuyau du poêle perçant le plancher et le toit en faisait les fonctions.

Près du poêle, une femme était agenouillée. La misère et les chagrins l'avaient plus vieillie encore que les années. Deux sillons profondément gravés sur ses joues annonçaient qu'elle avait fait un long apprentissage des larmes. Près d'elle, une autre femme que ses traits quoique pâles et souf-

frants, faisaient aisément reconnaître pour sa fille, s'occupait à préparer quelques misérables restes pour son père et son frère qui venaient d'arriver.

Nos lecteurs nous auront, sans doute, déjà dévancés, et leur cœur se sera serré de douleur en reconnaissant, dans cette pauvre famille, la famille autrefois si heureuse de Chauvin !...Chauvin, après s'être vu complètement ruiné, et ne sachant plus que faire, avait enfin pris le parti de venir se réfugier à la ville. Il avait en cela imité l'exemple d'autres cultivateurs qui, chassés de leurs terres par les mauvaises récoltes et attirés à la ville par l'espoir de gagner leur vie, en s'employant aux nombreux travaux qui s'y font depuis

quelques années, sont venus s'y abattre en grand nombre, et ont presque doublé la population de nos faubourgs. Chauvin, comme l'on sait, n'avait point de métier qu'il pût exercer avec avantage à la ville ; il n'était que simple cultivateur. Aussi, ne trouvant pas d'emploi, il se vit réduit à la condition de charroyeur d'eau, un des métiers les plus humbles que l'homme puisse exercer sans rougir. Cet emploi, quoique très-peu lucratif, et qu'il exerçait depuis près de dix ans, avait cependant empêché cette famille d'éprouver les horreurs de la faim. Au milieu de cette misère, la mère et la fille avaient trouvé le moyen, par une rigide économie et quelques ouvrages à l'aiguille,

de faire quelques petites épargnes ; mais un nouveau malheur était venu les forcer à s'en dépouiller ; le cheval de Chauvin se rompit une jambe. Il fallut de toute nécessité en acheter un autre qui ne valait guère mieux que le premier, et avec lequel Chauvin continua son travail. Mais ce malheur imprévu avait porté le découragement dans cette famille. Quelques petits objets que la mère et Marguerite avaient toujours conservés religieusement, comme souvenirs de famille et d'enfance, furent vendus pour subvenir aux plus pressants besoins. L'hiver sévissait avec rigueur ; le bois, la nourriture étaient chers ; alors, des voisins compâtissants, dans l'impossi-

bilité de les secourir plus longtemps, leur conseillèrent d'aller se faire inscrire au *bureau des pauvres*, pour en obtenir quelque secours. Il en coûtait à l'amour-propre et au cœur de la mère d'aller faire l'aveu public de son indigence. Mais la faim était là, impérieuse ! Refoulant donc dans son cœur la honte que lui causait cette démarche, elle emprunta quelques hardes à sa fille, et se dirigea vers le bureau. Elle y entre en tremblant ; elle y reçut quelque modique secours. Mais, sur les observations qu'on lui fit, que le bureau avait été établi principalement pour les pauvres de la ville, et qu'étant de la campagne, elle aurait dû y rester et ne pas venir en augmenter le nom-

bre, la pauvre femme fut tellement déconcertée du ton dont ces observations lui furent faites qu'elle sortit, oubliant d'emporter ce qu'on lui avait donné, et reprit le chemin de sa demeure, en fondant en larmes.

VIII

LE CHARNIER.

Après dix ans de pareilles souffrances, le malheur de la famille Chauvin ne pouvait, ce semble, aller plus loin. Cependant il lui fallait encore passer par d'autres épreuves bien douloureuses, et boire la coupe jusqu'à la lie. Le

fils aîné fut attaqué d'une maladie mortelle ; la misère, les privations de tous genres, le travail excessif avaient achevé de ruiner sa santé depuis longtemps chancelante. Tous les secours de l'art ne purent le rappeler à la vie. Il mourut entre les bras de sa famille qui se vit privée tout-à-coup d'un de ses soutiens. Ce fut au pauvre père affligé que fut dévolue la pénible tâche de s'occuper de l'enterrement La demeure du bedeau lui fut indiquée, et il s'y rendit ; ce pourvoyeur de la mort n'était pas alors chez lui ; en effet, Chauvin le rencontra, peu d'instants après, sortant de l'église tout essoufflé ; il venait d'aider à sonner, en grand carillon, les glas d'un riche, qui, par

un contraste insultant pour la misère de Chauvin, s'était laissé mourir d'un excès d'embonpoint. Parmi toutes les bonnes qualités qui brillaient en notre bedeau, aucune n'égalait la sensibilité de son cœur. C'était surtout lorsque quelques parents affligés venaient, les larmes aux yeux, lui annoncer la mort de quelqu'un des leurs, que cette qualité se montrait dans tout son éclat. Alors on le voyait présenter à son interlocuteur une moitié du visage où se peignait la tristesse la plus profonde, tandis qu'un spectateur placé du côté opposé, eût pu voir l'autre joue épanouie, et son œil pétiller de joie en pensant aux nombreux items du tarif. L'amour du prochain était pratiqué à

un haut degré par notre bedeau. Quelques malins disaient pourtant qu'il l'aimait peut-être un peu plus après sa mort que pendant sa vie, par la raison que lorsque le défunt, après avoir dit un éternel adieu aux choses d'ici-bas, avait déjà réglé ses comptes dans l'autre monde, il lui restait encore à régler en dernier ressort avec notre bedeau. Hâtons-nous cependant d'ajouter, en toute justice, que s'il lui arrivait rarement de rabattre sur le tarif, il ne lui arrivait jamais non plus de le surcharger.

Lors donc que Chauvin lui eut exposé le sujet de sa visite, notre bedeau, tout en s'apitoyant sur son malheur, promenait sur lui un regard inquisi-

teur pour tâcher de découvrir à quelle classe appartenait le défunt.

— Quand sonnerez-vous les glas de mon fils ? demande le père.

— Tout de suite, si vous voulez : combien de cloches ? Puis, avec la volubilité d'un homme qui sait son tarif par cœur : 1 cloche, c'est 10 piastres ; 2 cloches, c'est 20 piastres ; 3 cloches, c'est 30 piastres ; 4 cloches, c'est.........

— Ah ! mon cher monsieur, interrompit Chauvin, je suis bien pauvre : je ne pourrai jamais vous payer des sommes comme cela.

— Quoi ! pas seulement pour une cloche ? mais il faut au moins payer pour une cloche, si vous voulez avoir

un service ; autrement vous n'en aurez pas, et on portera votre fils au cimetière tout droit.

— Serait-il possible, monsieur ? Quoi ! mon pauvre enfant n'entrerait donc pas à l'église !

— Mais non, vous dis-je, bonhomme, à moins que vous ne fassiez chanter un service, au moins d'une cloche. Comme ce gros monsieur qui vient de mourir, il sera porté à l'église, lui, parce qu'il paie pour un service, allez.

— Mais, monsieur, se permit de remarquer le père Chauvin, on dit que ce monsieur n'est jamais venu à l'église pendant sa vie, et cependant il va y entrer avec pompe après sa mort ! Mon fils, au contraire, y est venu sou-

vent prier ; il n'aura donc pas le bonheur d'y être porté après sa mort, pour avoir une pauvre petite prière et un peu d'eau bénite sur son corps.

— Que voulez-vous que j'y fasse : c'est la règle. [1] Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de fournir un cercueil ; vous porterez le corps au cimetière, et il y sera enterré, jeudi prochain.

Le père Chauvin prit alors congé du

1 On s'est relâché, depuis, de la rigueur de cette règle : les corps des pauvres peuvent maintenant entrer à l'église et participer aux prières qui s'y disent pour les morts.—*Note de l'Auteur.*

L'auteur pouvait avoir raison lorsqu'il a écrit la note qui précède ; mais à l'époque où nous écrivons (mars 1850), les restes mortels des pauvres n'entrent pas dans l'église paroissiale de Montréal ; on les porte " tout droit " au cimetière, où l'on marmotte un *libera* en toute hâte autour des cercueils, puis on les jette, sans dignité ni décence, pêle-mêle dans un charnier.—*Note du Compilateur.*

bedeau, qui fut ponctuel à lui envoyer le cercueil, le jour indiqué. Le mort, enseveli d'un linceuil qu'un des voisins fournit par charité, y fut déposé au milieu des larmes et des sanglots. Chauvin plaça le cercueil sur son traîneau, qu'un autre de ses voisins s'offrit généreusement de conduire, puis il prit place derrière, accompagné du vieux chien Mordford, et le convoi du pauvre s'achemina lentement vers le cimetière du faubourg Saint-Antoine.

Dès que le gardien de ce vaste dortoir vit arriver le convoi, il vint au-devant, et, aidé du conducteur de la voiture, il déposa le corps dans la chapelle, en attendant le prêtre qui venait régulièrement, deux fois la

semaine, présider à l'enterrement des pauvres. Celui-ci parut bientôt : et après les prières usitées, le corps fut emporté à bras par le gardien et un de ses aides. Après avoir fait quelques pas, les porteurs s'arrêtèrent près d'une frêle construction en bois, d'environ vingt pieds carrés, qui reposait sur la terre nue ; et le gardien, tirant une clef de sa poche, se mit en devoir d'en ouvrir la porte.

— Mais où est-ce donc que vous allez mettre mon fils ? demanda Chauvin d'un air inquiet : je ne vois pas de fosse creusée pour.

— Mais, ici, répondit le gardien, dans *la charnière* – c'est là que l'on met les pauvres pendant l'hiver ; la terre est

gelée, et ça coûterait trop cher pour faire les fosses.

— Ah ! monsieur, je vous en prie, ne le mettez pas là ; ma pauvre femme en mourrait de douleur, si elle le savait. Mon fils n'y restera pas la nuit, il va être volé par les clercs-docteurs.

— Ah ! pour cela ne craignez rien, bonhomme ; j'ai là mon fusil et un bon chien. Je les défie d'y venir.

— Tenez, monsieur, prêtez-moi une bêche ; la terre ne vous manque pas ici, je vais creuser moi-même la fosse à mon fils, dans quelque petit coin.

— C'est impossible, bonhomme, c'est contre mes ordres.

— Oh ! je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce, je gratterai plutôt

la terre avec mes mains—mais pour l'amour de Dieu, ne mettez pas mon fils dans *la charnière.*

Cette horreur des pauvres pour le charnier n'est point exagérée. Il y a eu un temps où des gardiens infidèles se laissaient corrompre par l'appât de l'or, et faisaient du charnier un réservoir où les clercs-docteurs venaient, à prix fixe, y choisir les *sujets* de dissection qui leur convenaient. Il s'y faisait un trafic régulier de chair humaine : et Dieu seul connaît le nombre de ceux qui sont passés de ce lieu de repos sous le scalpel du médecin. Mais on doit dire ici, à la louange du gardien actuel, qu'il s'acquitte de sa charge avec une fidélité à toute épreuve ; et

personne ne sait mieux que les clercs-médecins, qu'il est incorruptible sur ce chapitre ; aussi envie ne leur prend d'essayer la juste portée de son fusil, ni de faire une connaissance trop intime avec la mâchoire du fidèle Sultan.

Aussi ce fut aux assurances réitérées que le gardien fit à Chauvin, que le corps de son fils serait dans le charnier aussi en sûreté qu'au sein de la terre, qu'il consentit, comme malgré lui, à l'y laisser déposer ; ce pauvre père, le cœur navré, plongea plusieurs fois ses regards au fond de ce trou où gisaient, rangés par ordre, un grand nombre de cercueils de toute grandeur ; et lorsque le corps de son fils y fut descendu, il lui jeta, pour dernier

adieu, quelques poignées de terre, et la porte du charnier se referma.

IX

LES PRIÈRES D'UNE MÈRE.

Les jours qui suivirent l'enterrement n'eurent rien de remarquable dans la famille Chauvin : toujours la monotonie affreuse de la misère. Le père continuait seul maintenant son travail ; la mère et la fille essayaient de reprendre courage avec leurs occupations ordinaires.

Tous les anciens amis de Chauvin l'avaient abandonné depuis longtemps. Comme à l'ordinaire, il en comptait

beaucoup au temps de la prospérité ; les jours mauvais étaient venus, et tous avaient pris la fuite. Un seul ne l'avait point abandonné, et le visitait souvent ; il le secourait même autant que ses faibles moyens le lui permettaient. Sa bonhomie, sa franchise et son cœur généreux l'avaient rendu l'ami intime de cette famille. C'était le vieux Danis, ancien voyageur, âgé de près de soixante-et-dix ans, haut de taille, à traits fortement prononcés. Il avait fait quarante campagnes dans les pays hauts sous les anciens bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Retiré du service depuis longtemps, il n'avait recueilli de ses voyages qu'une modique rente qui lui suffisait à peine,

et la réputation bien méritée parmi tous les voyageurs d'avoir été d'une force extraordinaire, marcheur infatigable et grand mangeur. Il avait appris de Chauvin que le cadet de ses fils s'était autrefois engagé pour les pays sauvages, et sans l'avoir jamais connu, il s'était pris d'affection pour ce jeune homme, seulement parce qu'il courait les mêmes aventures que lui, et il l'appelait familièrement son fils. Il entrait chez Chauvin à toute heure de la journée, et à chaque visite il ne manquait jamais de demander si on avait reçu des nouvelles du voyageur; c'était alors pour lui le prétexte tout naturel d'entrer en matière, et de raconter au long les prouesses de son

jeune temps, et mille et mille épisodes de ses voyages toutes plus véridiques les unes que les autres.

Un soir, il vint faire sa visite accoutumée. La mère et la fille étaient seules ; il s'assit près d'elles, et leur demanda comment elles se portaient :

— Tout doucement, répondit la mère d'une voix encore émue par des larmes récentes.

— Toujours des larmes, la mère, toujours des larmes !

— Eh ! mon bon monsieur Danis, il y a longtemps que les larmes et moi avons fait connaissance ; elles ont commencé à couler au départ de mon fils Charles ; celles que je verse sont

pour le seul fils qui me restait... Elles sont bien amères.

— Comment ! du seul fils qui vous restait ; diable, la mère, comme vous y allez ; est-ce que vous croyez donc tout de bon que votre fils Charles est mort aussi ? Allons donc, est-ce qu'on meurt toujours là-bas ? et moi qui vous parle, j'ai bien été vingt ans d'un coup sans revenir, si bien que ma vieille Marianne, qui me croyait mort, voulait me faire chanter un *libera !* Heureusement que je suis arrivé à temps. Eh ! bien, après tout, vous voyez bien que je ne suis pas mort.

— Oui, mais mon pauvre fils dont nous n'avons pas eu de nouvelles depuis si longtemps ; qui oserait espérer

qu'il vive encore ? On a interrogé tous les voyageurs qui sont descendus, personne n'en a entendu parler ; et il n'y a plus aucun doute qu il n'ait péri de faim et de froid dans l'expédition qui était allée à la recherche du capitaine Ross ; il en faisait partie, comme vous savez. Ah ! si quelque chose pouvait me faire espérer de revoir un jour ce cher fils, ce serait de penser que le bon Dieu a eu pitié de moi, et qu'il aura exaucé mes prières ; car lui seul connaît combien je l'ai prié souvent et bien longtemps pour.........

Les sanglots l'empêchèrent de continuer.

— Allons, allons, la mère, consolez-vous. Tenez, je ne suis pas prophète ;

mais je vous l'ai dit souvent, et je vous le répète encore, que Dieu est bon, qu'il se laissera toucher par vos prières et qu'il vous rendra tôt ou tard votre fils.

X

UN VOYAGEUR.

Nous allons laisser le père Danis achever paisiblement la veillée près de la mère Chauvin, et lui prodiguer des consolations, et, avec la permission de nos lecteurs, nous leur ferons faire un agréable petit voyage à la Pointe-aux-Anglais, à quelques milles au-dessus du village du lac des Deux-

Montagnes, et nous les ramènerons dans les deux canots qui viennent de paraître à l'horizon. Partis du poste du Grand-Portage sur le lac Supérieur, depuis près d'un mois, ils avaient traversé une longue suite de lacs, de forêts et de rivières, sans presque rencontrer d'autres traces de civilisation que quelques croix de bois plantées sur la côte vis-à-vis des rapides, et qui y avaient été placées par d'anciens voyageurs, pour léguer à leurs futurs compagnons de voyage l'histoire affligeante de quelques naufrages arrivés en ces endroits ; — ils touchaient enfin au terme de leur course pendant laquelle ils n'avaient éprouvé que des vents contraires. C'était par une belle

matinée du mois de juillet. La nuit avait été calme et sereine, et les eaux du lac conservaient encore le matin leur immobilité de la nuit. Les voyageurs avaient campé en bas du Long-Saut, et s'étaient remis en route à la pointe du jour. Harrassés par de longues fatigues, leurs corps se ployaient avec peine aux mouvements de l'aviron ; les deux canots, à grandes pinces recourbées et fraîchements peints, de couleurs brillantes, glissaient lentement sur la surface des eaux ; sous le large prélart qui recouvrait les paquets de fourrures dont les canots étaient chargés, deux commis des comptoirs de la compagnie achevaient paisiblement leur sommeil souvent

interrompu de la nuit. Tout à coup un cri de joie se fait entendre : cri semblable à celui que poussent les marins en mer, quand, après une traversée longue et périlleuse, la vigie a crié : terre ! terre !...... Ils venaient d'apercevoir le clocher de l'église de la mission du Lac qui resplendissait alors des feux du soleil levant. Cette vue rappelait en eux de bien doux souvenirs ; chacun croyait voir le clocher de son village ; encore un pas et ils allaient revoir le lieu de leur enfance, embrasser leur vieux père, sauter au cou de leur vieille mère qui ne les attendent pas. — Ce cri poussé d'abord par un des guides avait été répété en chœur par tout l'équipage.

— Hardi, mes enfants, cria le vieux, au gouvernail ; nous voilà arrivés ; et pour exciter le courage et donner de l'activité aux avirons, il chanta d'un air animé :

Voici la saison,
Il est temps d'arriver, etc., etc.

Les refrains chantés en chœur, étaient répétés au loin par l'écho du rivage. En peu de temps, les canots touchaient la terre vis-à-vis l'église du village, au milieu d'une grande foule accourue au-devant d'eux.

Après quelques instants de relâche en cet endroit, on se remit en route. Le vent s'était élevé ; ceux à la garde desquels les canots étaient confiés, craignant que les pelleteries ne fussent

endommagées par l'eau, au lieu de couper en plein lac, dirigèrent les embarcations par le petit Détroit, et bientôt on arriva aux rapides Sainte-Anne. Là, suivant l'antique et pieux usage, tous les voyageurs se rendirent à la petite chapelle blanche élevée sur les bords du rapide, sous l'invocation de sainte Anne ; ils venaient remercier leur patronne de les avoir préservés des dangers inséparables d'un si long voyage. En partant, cesmêmes hommes étaient venus s'y mettre sous sa protection, il était juste qu'ils vinssent s'y agenouiller au retour. [1]

1 Le rapide Sainte-Anne autrefois si pittoresque, chanté par le poête anglais Moore, a perdu son ancienne beauté. L'écluse et la longue chaussée que le bureau des travaux publics y a fait dernièrement construire, l'ont arrêté dans sa course. L'art a défiguré l'ouvrage de la nature.

Enfin, quelques heures après, les canots touchaient au port désiré depuis longtemps ; ils étaient à Lachine, rendez-vous général de toutes les embarcations qui partent pour les pays hauts ou qui en reviennent. Tous nos voyageurs joyeux de se retrouver sains et saufs au même endroit qu'ils avaient quitté depuis longtemps, se félicitèrent mutuellement et s'empressèrent d'accepter l'offre que leur fit l'agent de la compagnie de se reposer de leurs fatigues, avant de se rendre au sein de leurs familles. Un seul d'entre eux ne se rendit point à cette invitation, et chargeant son paquet de hardes sur ses épaules, il se mit aussitôt en route après avoir dit adieu à ses compagnons

de voyage. C'était un homme dans la fleur de l'âge, à la taille élancée, et de bonne mine. Son teint était brûlé par les ardeurs du soleil. Ses cheveux longs et crépus, qui n'avaient pas connu les ciseaux depuis longtemps, flottaient sur ses épaules. Il portait des pantalons de grosse toile du pays, que retenait une large ceinture de laine diversement coloriée, et dont les franges touffues retombaient sur ses genoux. Ses pieds étaient chaussés de souliers de peau d'élan artistement brodés en poil de porc-épic de diverses couleurs, et ornés de petits cylindres de métal d'où s'échappaient des touffes de poils de chevreuil teints en rouge. Sa chemise de coton blanc à raies bleues était

entr'ouverte et laissait voir sa poitrine tatouée de dessins fantastiques. Un cordon dont on ne reconnaissait plus la couleur primitive pendait à son cou, et laissait deviner une médaille.

Cet homme marchait à grands pas, interrogeant du regard toutes les routes, comme pour s'assurer de la plus courte qu'il avait à suivre, pour se rendre au Gros-Saut où demeurait sa famille. Enfin il est en vue de la maison paternelle ; son cœur bat violemment. Il se met à courir et, en quelques instants, il a franchi le seuil de la porte qu'il ouvre brusquement et se précipite dans la maison ; mais il reste déconcerté en se trouvant face à face avec un étranger qu'il ne connaît pas. —

Celui-ci, surpris de cette brusque apparition, toise son visiteur de la tête au pied, et lui dit :

" — *What business brings you here ?* "

— Oh ! monsieur, pardon, je ne parle pas beaucoup l'anglais ; mais, dites-moi,...... non, je ne me trompe pas, c'est bien ici...... où est mon père, où est ma mère ?

" — *What do you say ? moi pas connaître ce que vous dire.* "

— Comment, vous ne connaissez pas mon père ! Chauvin, cette terre lui appartient, où est-il ?

" — *No, no, moi non connaître votre père, moi havoir acheté la farm de la sheriff.* "

— Non, ce n'est pas possible, c'est mon père qui vous l'a vendue ; où demeure-t-il ?

" — *No, no, goddam, vous pas d'affaire ici, moi havoir une bonne deed de la sheriff.*"

Chauvin, plus déconcerté que jamais, sort précipitamment de la maison et court chez le plus proche voisin. C'était des gens nouvellement arrivés dans l'endroit : ils ne connaissaient pas sa famille. Il n'eut pas plus de succès aux portes voisines. En moins de quinze ans, le temps avait promené sa faux dans cet endroit ; le souvenir de l'ancien curé lui revint à l'esprit ; cet ancien ami de la famille avait aussi disparu. Le nouveau curé qui l'avait

remplacé dit à Chauvin qu'il ne connaissait pas sa famille, mais qu'il avait entendu dire à ses anciens paroissiens qu'une personne de ce nom avait autrefois habité la paroisse ; mais les mauvaises affaires l'avaient forcée de se réfugier avec sa famille à la ville où il croyait qu'elle habitait encore. Ce peu de parole dévoilèrent l'affreuse vérité à Charles ; il comprit tout : son père s'était ruiné, sa terre était vendue, et l'étranger était insolemment assis au foyer paternel ! Il n'en entendit pas davantage. Il tourne immédiatement ses pas du côté de la ville, où il arrive, la nuit déjà close ; il erre quelque temps, sans savoir de quel côté diriger ses pas. Tout à coup, il se rappelle de l'au-

berge où plusieurs années auparavant s'était décidée sa vocation ; il y entre, se fait connaître, et demande des renseignements sur son père ; celui-ci y était connu pour venir s'y chauffer pendant la rude saison. On lui indique à peu près le quartier où il logeait. Charles reprend sa course, et se décide enfin à frapper à la porte la plus voisine : c'était chez le père Danis.

— Ouvrez, répondit une voix forte.

— Ah ! s'écria le père Danis en apercevant Charles, en v'là-t-il un mangeu' d'lard. — Regarde donc, Marianne, voilà comme j'étais dans mon jeune temps ; vois donc ces grands cheveux, cette ceinture, ces souliers sauvages, et cette blague à tabac. — Assieds-toi,

mon garçon, et dis-moi quand es-tu arrivé ?

— Cet après-midi, monsieur.

— Ah ! tu es un des voyageurs arrivé, par les canots qu'on attendait ces jours-ci ?

— Oui, monsieur,

— Et tu viens te promener à la ville ?

— Non, monsieur, je suis à la recherche de ma famille que l'on m'a dit demeurer près d'ici.

— Et comment t'appelles-tu, mon garçon ?

— Charles Chauvin, monsieur, je....

— Dieu du ciel ! s'écria le père Danis en se levant brusquement de son siége, se redressant de toute sa haute taille, et en regardant Charles d'un air stu-

péfait. — Hé bien ! Marianne, ne te l'ai-je pas dit souvent que Dieu était bon, et qu'il rendrait enfin ce pauvre enfant à sa mère ? — Oui, mon garçon, tu arrives bien à temps, va ; tes parents sont depuis longtemps dans la plus grande misère ; ton père a fait de mauvaises affaires, sa terre a été vendue, il a été ruiné, et il gagne misérablement sa vie ici à charroyer de l'eau. Pour comble de malheur, ton pauvre frère vient de mourir, et comme ils te croient mort aussi, tu peux juger de l'état où ils sont. — Dis-moi, mon garçon, as-tu ménagé tes gages ? apportes-tu de l'argent avec toi ?

— Oui, monsieur ; mes gages me sont presque tous dues par la compa-

gnie, et je les retirerai quand je voudrai.

— Ah ! c'est bien, mon garçon, tu es un bon fils ; viens-ici que je t'embrasse.

Et le père Danis serra Charles contre son cœur.

— Allons, mon garçon, tu es bien fatigué ; reposes-toi un peu, et prends quelque chose.

— Merci, monsieur, j'ai hâte de revoir mon père.

— Hé bien ! mon garçon, je m'en vas t'y mener ; mais vais doucement, parce que ça va leur faire un coup, surtout à ta pauvre mère. Mais laisse-moi faire, j'entrerai le premier et j'arrangerai la chose. — Allons, Marianne, donne-moi mes béquilles.

Et tous deux sortirent.

— Ah ! ça, mon garçon, ne va pas trop vite, je ne pourrai te suivre. Il y a eu un temps où je t'aurais battu le chemin ; mais, à présent, je n'ai plus de jambes.

En parlant ainsi, ils arrivaient à la demeure de Chauvin. Le père Danis ouvrit sans frapper, et entrant le premier :

— Tenez, mère Chauvin, je vous avais bien dit que, tôt ou tard, vous auriez des nouvelles de votre fils ; voici un voyageur qui arrive et qui va vous en donner.

Charles promena ses regards sur un homme déjà âgé et sur deux femmes, dont la misère et la souffrance avaient

tellement altéré les traits qu'il ne les reconnut point. Charles qui les avait quittés, à peine sorti de l'adolescence, et qui revenait homme fait, n'en put être reconnu à son tour.

— Ah ! monsieur, dit la mère en s'adressant à Charles, m'apportez-vous des nouvelles de mon cher fils ?

A ce son de voix bien connu, Charles avait reconnu sa mère, il voulait répondre ; son cœur se gonfla, sa langue resta muette, il demeura immobile.

La mère interprétant ce silence en mauvais augure :

— Ah ! père Danis, dit-elle, pourquoi ne m'avez-vous pas épargné la douleur d'apprendre moi-même de ce voyageur que mon pauvre Charles est mort ?

— Mort ! s'écria le père Danis ; une preuve qu'il ne l'est pas, c'est que vous l'avez devant vous.

— Ma mère, maman, cria Charles en se jetant dans les bras de sa mère...

— Pauvre enfant, disait la mère d'une voix éteinte, je ne te reconnais pas...... je crois pourtant que tu es mon fils...... Le bon Dieu a enfin exaucé mes prières......

Pendant ces tendres embrassements, la médaille sortit de la poitrine de Charles et effleura la main de sa mère.

— Ah ! s'écria-t-elle, ma médaille..... Ah ! oui, c'est mon fils...... C'est mon Charles......

A peine Charles se relevait des étreintes maternelles, qu'il fut saisi à

son tour par son père et Marguerite qui se l'attiraient à eux en le couvrant de baisers.

— Hé ! mon Dieu, s'écria le père Danis, laissez-le donc un peu respirer, ce pauvre enfant.

Bientôt Marguerite, s'échappant des bras de son frère, et ne se possédant plus de joie, sauta au cou du père Danis.

Ah ! bon monsieur, c'est vous qui nous rendez mon frère, ce pauvre Charles.

— Hé ! non, non, ma fille...... hé ! mon Dieu, laissez-moi donc...... vous allez me jeter à terre...... vous m'étouffez...... Allons, je crois qu'elle veut me faire pleurer aussi......

Pendant ces scènes attendrissantes, le vieux chien Mordford qui avait grondé sourdement en voyant cet étranger, avait bien vite flairé son ancien maître ; le pauvre animal avait pardonné depuis longtemps à Charles la blessure qu'il lui avait faite en partant, et qui l'avait rendu boîteux ; et il s'était attaché à sa jambe, en poussant des hurlements de joie

Les voisins s'étaient bien vite aperçus qu'un rayon de bonheur avait enfin pénétré sous ce toit de misères, et partageant cordialement la joie de la famille Chauvin, ils vinrent en foule la féliciter du bonheur inespéré qui venait de leur arriver.

CONCLUSION.

Nous remettrons à un autre jour le récit des aventures de Charles, qui occupèrent les jours qui suivirent son arrivée, et que le père Danis ne manqua point de corroborer, et même de commenter, comme s'il y eut pris une part active.

Charles, habitué au grand air des lacs et des forêts, étouffait dans l'étroit réduit qu'habitait sa famille. Il songea donc à s'établir à la campagne. Une occasion se présenta bientôt d'elle-même. Le nouveau propriétaire de la terre de Chauvin paya à son tour le tribut à la nature. La terre mise en vente fut achetée par Charles ; et cette famille, après quinze ans d'exil et de

malheurs, rentra enfin en possession du patrimoine de ses ancêtres.

Quand le père Danis vit s'éloigner ses bons voisins, ce fut à son tour à verser des larmes. Charles en fut touché, et ayant appris que ce brave homme avait secouru sa famille dans sa détresse, il trouva place dans la ferme pour lui et pour sa vieille Marianne.

Quelques-uns de nos lecteurs auraient peut-être désiré que nous eussions donné un dénouement tragique à notre histoire ; ils auraient aimé à voir nos acteurs disparaître violemment de la scène, les uns après les autres, et notre récit se terminer dans le genre terrible, comme un grand nombre de romans du jour. Mais nous

les prions de remarquer que nous écrivons dans un pays où les mœurs en général sont pures et simples, et que l'esquisse que nous avons essayé d'en faire, eût été invraisemblable et même souverainement ridicule, si elle se fût terminée par des meurtres, des empoisonnements et des suicides. Laissons aux vieux pays, que la civilisation a gâtés, leurs romans ensanglantés; peignons l'enfant du sol, tel qu'il est, religieux, honnête, paisible de mœurs et de caractère, jouissant de l'aisance et de la fortune, sans orgueil et sans ostentation, supportant avec résignation et patience les plus grandes adversités ; et quand il voit arriver sa dernière heure, n'ayant d'autre désir que de pouvoir mourir tranquillement

sur le lit où s'est endormi son père, et d'avoir sa place près de lui au cimetière avec une modeste croix de bois, pour indiquer au passant le lieu de son repos.

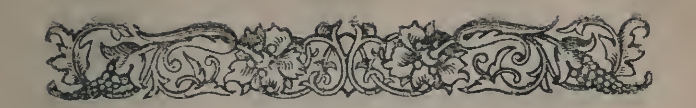
Encore donc un coup de pinceau à un riant tableau de famille, et nous avons fini.

Le père Chauvin, sa femme et Marguerite recouvrèrent bientôt, à l'air pur de la campagne, leur santé affaiblie par tant d'années de souffrances et de misères. Cette famille réintégrée dans la terre paternelle, vit renaître dans son sein la joie, l'aisance, et le bonheur qui furent encore augmentés, quelque temps après, par l'heureux mariage de Charles Chauvin avec la fille

d'un cultivateur des environs. Marguerite ne tarda pas à suivre le même exemple ; elle trouva un parti avantageux, et alla demeurer sur une terre voisine. Le père et la mère Chauvin font déjà sauter sur leurs genoux des petit-fils bien portants. Le père Danis se charge de les endormir en leur chantant d'une voix cassée quelques anciennes chansons de voyageurs.

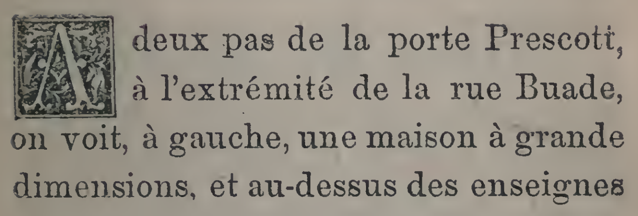
Nous aimons à visiter quelquefois cette brave famille, et à entendre répéter souvent au père Chauvin, que la plus grande folie que puisse faire un cultivateur, c'est de se donner à ses enfants, d'abandonner la culture de son champ, et d'emprunter aux usuriers.

PATRICE LACOMBE.



LE CHIEN D'OR [1]

LÉGENDE CANADIENNE



A deux pas de la porte Prescott, à l'extrémité de la rue Buade, on voit, à gauche, une maison à grande dimensions, et au-dessus des enseignes

1 Le Chien d'Or est un bas-relief très saillant, placé au-dessus de la porte d'une maison de Québec, rue Buade,—représentant un Chien qui ronge un os. Les quatre méchantes rimes suivantes sont gravées sur le cadre oblong et aussi de pierre, qui enchâsse ce chien.—assez mal sculpté d'ailleurs :

> Je Svis Vn Chien Qvi Ronge Lo
> en le rongeant je prend mon Repos
> vn tems viendra qvi n'est pas venv
> qve je morderay qvi m'avra mordv.

—*Légende Canadienne*,—Par M. SOULARD, 1837.

de son locataire (un libraire) on remarque un relief représentant un chien rongeant un os avec l'inscription suivante :

Je suis un chien qui ronge l'os,
En le rongeant je prends mon repos.
Un jour viendra qui n'est pas venu
Que je mordrai qui m'aura mordu.
1736.

M. Philibert était le propriétaire de cette maison et l'occupait en 1736. Possesseur d'une fortune considérable, il y coulait des jours sereins et tranquilles, dans la société d'une jeune et aimable femme, uni à lui depuis quatre ans. Rien n'avait encore troublé l'harmonie qui régnait entre les deux époux ; pas un seul de ces nuages qui

apparaissent de temps à autre dans les meilleurs ménages. Un joli enfant fruit de leur union, déjà dans sa deuxième année, augmentait la somme de leur bonheur, quand le ciel jaloux lui suscita des ennemis qui envenimèrent ses actions les plus naturelles et les plus indifférentes, et lui attirèrent la haine d'un gentilhomme nommé De Repentigny.

Les amis de ce gentilhomme redoutaient son caractère violent, mais au demeurant il était le plus honnête garçon du monde.

Une dispute s'éleva entre eux deux et ils s'oublièrent au point de se dire des injures réciproquement devant la porte de Philibert. Un démon, sous

la figure d'une femme, souffla aux oreilles de de Repentigny qu'il portait une épée en vain, s'il endurait de pareilles injures. Cela produisit un effet électrique. Il fixa sur Philibert un regard où se peignait toute sa fureur, tandis que sa main, égarée par le crime, saisissait son épée; il l'arrache de son fourreau, la plonge dans le cœur de Philibert, la retire ensanglantée..... et s'enfuit. Celui-ci ne s'attendait pas à une telle attaque; atteint d'un coup mortel, il n'eut que le temps de tourner ses derniers regards vers sa demeure, comme pour recommander sa vengeance à son fils, et tomba nageant dans son sang, sur la petite élévation où il y a des marches à présent.

Ses amis dérobèrent de Repentigny aux poursuites de la justice, et lui procurèrent les moyens de passer dans un pays étranger.

Madame Philibert, restée dans la plus profonde affliction, conçut dès lors et inspira à son enfant un esprit de vengeance qui causa leur second malheur. C'est pour cet enfant, qui commençait à bégayer le nom de son père, que le Chien d'Or et l'inscription furent mis à la maison en 1736. Elle n'eut pas besoin, comme la mère corse, de suspendre au-dessus du lit de son fils les vêtements ensanglantés de son père infortuné, pour éveiller des sentiments de vengeance contre l'assassin, car il les conçut presqu'au sortir du

berceau ; mais elle prit grand soin de son éducation.

Vingt années s'écoulèrent consacrées par le fils à de sérieuses études, adoucies par toute l'affection d'une mère : pendant ce temps, le deuil et les regrets avaient toujours veillé dans la maison de Philibert. Elles parurent longues au jeune Philibert, comme la veille d'un jour ardemment désiré ; mais la mère en vit approcher le terme avec chagrin : elle aurait tout sacrifié pour épargner des dangers à son fils. A vingt-deux ans, le jeune Philibert donnait les plus belles espérances. On semblait lire sur sa belle figure pâle et sur ses traits, empreints d'une certaine mélancolie, son austère destinée,

et ses bonnes qualités lui concilliaient l'estime de tous ses compagnons.

A quelques jours de là, une femme, sur le retour de l'âge et visiblement affaiblie par le chagrin, reconduisait au port son fils unique partant pour la France et volant à la recherche de l'assassin de son père. A voir les larmes qui accompagnaient les adieux de Mme. Philibert à son fils et toute son émotion, l'amour maternel devait subir les plus grandes épreuves. Elle ne laissa la place de l'embarquement que quand le vaisseau qui portait son fils eut disparu à ses yeux, et revint accablée des plus tristes pressentiments à sa demeure, d'où elle n'est plus sortie.

Dix mois après le départ du jeune

Philibert, sa mère malade respirait à la fenêtre le bon air du printemps, et son œil cherchait dans la foule, qui se pressait devant elle, les traits de son fils, lorsqu'elle reçut une lettre. Elle l'ouvre et y lit, hélas! qu'après maints voyages sans fruit, son fils avait enfin découvert la retraite de de Repentigny, qu'ils avaient croisé l'épée et qu'il avait succombé !...... Pauvre Philibert.[1]

A. S. Soulard.

1 C'est là la tradition populaire. Nous avons cru devoir la faire suivre de la critique de M. Jacques Viger, qui rétablit une partie des faits historiques.

LE CHIEN D'OR.

PETITES CORRECTIONS ET ADDENDA A UN ARTICLE DU "CANADIEN" DU 20 NOVEMBRE 1839.

Le révérend M. Bourne a donné, il y a déjà quelques années, dans le *Picture of Quebec*, sa version de l'histoire de ce fameux bas-relief que le colonel Cockburn a copiée, depuis, presque *verbatim*, dans son *Quebec and its Environs*. Le correspondant A. S. S. nous donne aussi la sienne, et, certes! ce n'est pas la même chose. Qui donc a dit vrai, ou de M. Bourne ou de M. A. S. S.? Tous deux, je crois, n'ont point écrit sur l'autorité de *mémoires du temps*, mais se sont contentés de

nous donner la *tradition*, telle qu'elle leur est parvenue: pour ma part, j'en pourrais aussi faire une troisième et même une quatrième—assez peu semblables aux leurs. Comme j'ai l'expérience qu'il n'y a rien de plus fautif que les *traditions* de ce genre, je ne donnerai pas mes variantes; mais vous me permettrez, M. l'éditeur, quelques petits commentaires sur la communication de M. A. S. S., fondés sur des documents écrits, commentaires qui pourront, peut-être, le mettre sur la voie (en cherchant un peu, comme moi,) de faits réels et plus amples qui le conduiront, sans doute, à la connaissance des détails exacts de cette légende canadienne. Avant d'être ro-

mancier facile et aimable, il convient d'être chroniqueur fidèle. Voyons :

1°.—" M. Philibert était le proprié-" taire de cette maison et l'habitait en " 1736." (Date gravée au-dessous du bas-relief.)—A. S. S.

Cela peut être. Les noms de ce propriétaire et son état dans le monde étaient : — Nicolas-Jacquin Philibert, négociant.

2°.—" Possesseur d'une fortune con-" sidérable, il y coulait des jours sereins " et tranquilles, dans la société d'une " jeune et aimable femme, *unie à lui* " *depuis quatre ans.*"—A S. S.

Pas tout-à-fait cela. M. N. J. Philibert n'avait tout au plus que *trois* ans de mariage en 1736, n'ayant épousé

Marie-Anne Guérin que le 23 novembre 1733.

3°.—" Un joli enfant, fruit de leur " union, déjà dans sa *deuxième année,* " augmentait la somme de leur bon- " heur, quand le ciel jaloux," etc.— A. S. S.

Cela est vrai, cet enfant, né le 1er septembre 1734, devait, en effet, avoir *deux* ans, en 1736. A. S. S. eût même pu dire que M. Philibert avait deux enfants à cette époque, car le 2 juin 1736, sa femme devint mère pour la seconde fois. Mais A. S. S. disant plus bas que le premier fruit de l'union de M. et de Mme. Philibert fut un *garçon,* je suis fâché de le contredire et de lui annoncer même que les deux enfants

ci-dessus étaient deux *filles*, qui reçurent au baptême, la première le nom de Marie-Anne, et la seconde ceux de Marie-Magdeleine.

4°.—" Une dispute et des injures
" entre MM. Philibert et de Repen-
" tigny, au-devant de la maison du pre-
" mier...... M. De Repentigny plonge
" son épée dans le cœur de M. Phili-
" bert...... Atteint d'un coup mortel,
" M. Philibert n'eut que le temps de
" *tourner ses derniers regards* vers sa
" demeure, comme pour recommander
" sa vengeance à *son fils*, et tomba dans
" son sang sur la petite élévation où il
" y a des marches à présent."—(C'est-à-dire qu'il expira dans la rue même, et en 1736.)—" C'est pour cet enfant,

" qui commençait à bagayer le nom
" de son père que le *Chien d'Or* et
" l'*inscription* furent mis à la maison,
" *en* 1736."

La dispute et les injures entre MM. de Repentigny et Philibert peuvent avoir eu lieu, comme il ne paraît pas y avoir à douter que le coup d'épée n'ait été subitement porté, sauf pourtant *l'heure et le lieu*, sur lesquels il y a diversité de rapports *traditionnels* (Voir M. Bourne). Et si M. Philibert a été tué en 1736, comme le dit A. S. S., on en a déjà assez vu pour être convaincu que ses derniers regards n'ont pu se porter sur *son fils*, puisqu'il n'avait alors que deux *filles*.—Mais le fait est que M. Philibert n'est mort que le 21

janvier 1748, et véritablement de la main d'un assassin [1]; que sa mort ne fut pas tellement subite, qu'il n'eût encore le temps de "*pardonner géné-*"*reusement* à celui qui l'avait frappé......"de recevoir les *sacrements de péni-*"*tence et d'extrême-onction*," et que "*sans* "*un vomissement continuel*, il eût pu "*recevoir* aussi celui de *l'eucharistie*." Tout ceci, sans doute, ne dut pas se faire *dans la rue*, non plus qu'en 1736. Si l'inscription, comme le dit A. S. S., a été mise sur cette maison, à l'occasion qu'il mentionne—la mort de M. Philibert,—elle n'a donc pu être mise que postérieurement à la date de 1736,

1 J'aurais dû dire et je dirais maintenant—*homicide*; mais j'étais sous l'influence de la croyance populaire qui voulait un *assassin!*

et non en même temps, comme dit A. S. S., et c'est tout probable. Dans ce cas, 1736 indiquerait donc tout simplement la date de la bâtisse de la maison, et le bas-relief serait l'œuvre de la *veuve*, qui daterait de 1748, ou plus tard.

5°.—" A 22 ans, le jeune Philibert
" donnait les plus belles espérances.....
" A quelques jours de là, une femme
" reconduisait au port *son fils unique*
" partant pour la France, et volant à
" la recherche de l'assassin de son
" père."—A. S. S.

Ce prétendu fils unique, *Marie-Anne* Philibert, né en 1734, qui partait à 22 ans pour aller venger la mort de son père, partait donc en 1756 ; la même

année que Montcalm formait une expédition au pays pour la prise de Chouaguen.[1]

6°.—" Dix mois après le départ du " jeune Philibert, sa mère reçut une " lettre qui lui annonçait sa mort, et " de la main du même M. de Repen- " tigny."—A. S. S.

C'est-à-dire en 1757. La tradition veut qu'il y ait eu tentative de venger la mort de M. Philibert, (mais *quand ?*) soit par le *frère* ou le *beau-frère*, soit par *deux des fils* de ce monsieur ; — et l'une et l'autre de ces variantes se terminent également par la *mort de M. de Repentigny*, soit en *France*, soit à

1 Le vrai mot est *Chouéguem*, qui en langue iroquoise signifie *noir*.—C'est l' *Oswego* américain.

Pondichéry ! Fiez-vous donc à la tradition seule pour la vérité des faits ! Toujours est-il vrai que l'aîné des enfants de M. Philibert était une fille, et qu'en 1736, comme en 1748, elle n'était point enfant *unique* et moins encore *garçon.*

A l'époque où A. S. S. le fait partir pour France, c'est-à-dire en 1756, madame Philibert, alors veuve, avait les cinq enfants suivants, âgés comme suit :

Marie-Anne,.	.....née le	1er	sept.	1734..	22	ans en 1756.
Marie-Magdeleine,	" le	2	juin	1736..	20	"
Pierre Nicolas,....	né le	17	mai	1737..	19	"
Nicolas...........	"	10	nov.	1740..	16	"
Marguerite........	née le	30	oct.	1742..	14	"

M. Philibert avait eu, en outre, en

1738, un autre garçon, Pierre, décédé à l'âge de deux mois et quelques jours.[1]

JACQUES VIGER.

1 Depuis que M. Viger a écrit cette critique, il a fait d'importantes découvertes sur l'histoire des personnages concernés dans l'événement tragique du 21 janvier 1748. En suivant un petit volume manuscrit, que ce savant et infatigable archéologue a bien voulu nous communiquer, nous allons rétablir les faits historiques que M. Viger ne connaissait pas encore en 1840, mais qu'il a heureusement retrouvés depuis dans des documents officiels.

La querelle entre Nicolas-Jacquin Philibert et Pierre Legardeur Sieur de Repentigny, lieutenant dans les troupes de la colonie, vint à propos d'un billet de logement que ce dernier avait reçu pour aller chez M. Philibert. Celui-ci, dans le mécontentement que lui causa l'arrivée de ce nouvel hôte, ayant dit avec colère qu'il ferait changer ce billet de logement, de Repentigny le traita de nigaud. Philibert le frappa d'un bâton et reçut un coup d'épée qui causa sa mort. De Repentigny,

pour éviter un procès, se retira dans l'Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse, et obtint de Louis XV, l'année suivante, des Lettres de Grâce, Pardon et Rémission. Il revint, en 1749, Québec, où ces Lettres furent entérinées suivant un arrêt du Conseil Supérieur, après avoir été transmises à la veuve Philibert, pour qu'elle pût fournir ses moyens d'opposition. Elle déclara n'avoir aucune opposition à faire à l'entérinement des Lettres de Grâce, ayant été payée des dommages et intérêts civils que la justice lui avait accordés, etc.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu de duel entre de Repentigny et l'un des jeunes Philibert, ou toute autre personne, à Paris, avant 1760, car de Repentigny servait encore en Canada, à cette époque, comme capitaine des troupes de la colonie, sous les ordres du chevalier de Lévis.

—(*Le Répertoire National.*)





L'ILE SAINT-BARNABÉ

I

L'ILE ET SES ENVIRONS.

EN face de la belle baie, au fond de laquelle se pose coquettement le joli village de Rimouski, entourée des plus beaux aspects qu'il soit possible d'imaginer, se voit l'Ile Saint-Barnabé, délicieuse corbeille de ver-

dure sise au sein des eaux du grand fleuve, dans un endroit de son cours où un espace de près de douze lieues sépare ses deux rives.

Cette île, bien connue des marins auxquels elle présente deux hâvres sûrs et commodes contre les tempêtes, cette île, si petite qu'elle soit, a une histoire qui ne manque pas d'intérêt et dont je viens essayer ici d'esquisser quelques fragments.

L'île Saint-Barnabé a environ une lieue de longueur sur une largeur moyenne d'à peu près six arpents ; du côté du large la marée laisse à peine ses bords, mais du côté de terre le

reflux des eaux permet de faire à pied le trajet de soixante arpents environ qui sépare l'île du village, en suivant les contours de la batture qui assèche. L'Ile est, sauf les faibles portions défrichées, couverte de bois de sapins, d'épinette et de bouleaux, et d'une vigoureuse végétation d'arbustes et de plantes portant fruits. Les varecs aux mille formes et aux cent couleurs tapissent les rochers et les galets qui l'entourent. C'est un endroit de chasse et de pêche ; les outardes, les canards et toute la tribu des palmipèdes s'ébattent dans l'onde qui l'environne, voltigent autour et au-dessus de ses

grands arbres et barbottent dans ses mares. Les coaques se perchent aux branches de sa forêt qui abrite leurs nids, et les goëlands par milliers y font retentir l'air du bruit de leurs bruyant *coyouc*, *coyouc*, *coyouc*.

Des pêcheries de fascines y arrêtent dans leurs dédales des bancs entiers d'aloses, de harengs, de sardines et de capelans ; tandis que le superbe saumon du Saint-Laurent s'y prend aux filets qu'on lui tend. Au large, on pêche la morue et le *flottant*, pendant que les chasseurs poursuivent dans leurs légers canots la pourcie et le loup-marin. D'énormes gibards se prélassent au

sein de leur élément et souvent tout près du rivage ; puis, quand l'hiver a mis un pont de glace entre l'île et la terre, que le sol est couvert de son blanc manteau, que les sapins courbent leurs branches sous le faix de la neige, on *traverse* à l'île pour tendre des collets aux lièvres nombreux, qui battent de leurs pieds mollets les sentiers qu'ils ont tracé sous le couvert.

Oh ! Saint-Barnabé, que de fois je t'ai visitée dans mes courses de chasseur, que de fois j'ai reposé la nuit dans tes cabanes ! Que de fois, debout, sur les pointes qui terminent ton domaine, j'ai admiré la beauté de tes

environs ! Que de fois j'ai, sur tes rochers, livré ma tête rêveuse au souffle de tes brises et de tes tempêtes. Puis cette terre du Sud qu'on voit si bien de tes bords s'élever par gradins vers l'intérieur, puis ce village de Rimouski, ne sont-ils pas chers à mon cœur ! J'y sais des âmes qui m'aiment et que je paie de retour ! j'y ai des souvenirs que j'emporterai avec moi en quittant ce monde !

Le lecteur de ces lignes, si ces lignes doivent avoir des lecteurs en dehors de ceux dont l'indulgence m'est acquise, le lecteur me pardonnera cette effusion, sans laquelle je ne me serais

pas senti capable de lui parler de ces lieux : comptant sur ce pardon que je sollicite, je passe aux souvenirs historiques qui se rattachent à l'île Saint-Barnabé.

II

L'HERMITE DE SAINT-BARNABÉ.

La tradition, d'accord avec les documents écrits, raconte qu'en l'année 1728, un jeune homme, âgé d'environ vingt-et-un ans, arrivait dans la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, alors pour ainsi dire simple mission ; il

avait parcouru le chemin qui, à travers la forêt, conduisait de Ristigouche à Métis, par le lac Métapédiac ; d'ailleurs personne n'a jamais su et personne ne saura d'où il venait.

Qu'était-il? Avait-il un dessein arrêté quand il avait dirigé ses pas de ce côté ?

Ces questions que, sous mille formes, on lui a posées, il les a constamment laissées sans réponse, et la curiosité, si vive qu'elle fût, a dû se résigner à se tenir pour vaincue par le silence gardé jusqu'à la mort par celui qui en était l'objet.

Le nouvel hôte qui, en ce moment,

venait s'asseoir au foyer hospitalier du seigneur Lepage, ne révéla de tout ce qui le concernait que son nom : il se nommait Toussaint Cartier. Il était, au reste, un homme parfait de manières, paraissant avoir souffert, ce que révélait un fond habituel de mélancolie, et, bien qu'illettré, possédait une somme considérable de connaissances, surtout de ces connaissances qui font le chrétien.

Il n'était seulement que depuis quelques heures en compagnie de braves gens de Rimouski, lorsque, s'arrêtant au milieu d'une promenade faite avec son hôte sur le bord de l'eau, il fixa

pendant quelque temps ses regards vers l'île Saint-Barnabé, puis sortant de l'espèce de contemplation qui l'avait absorbé, il s'écria, en s'adressant au seigneur du lieu :

Sur cet îlot sauvage,
Ferai mon hermitage !

Ces mots, prononcés avec une conviction qui saisit celui auquel ils s'adressaient, ont été et sont encore conservés religieusement dans les souvenirs traditionnels de la famille Lepage, alors propriétaire de la seigneurie de Rimouski et de l'île Saint-Barnabé.

Ce jeune Toussaint Cartier, dont la maturité d'âme et d'esprit était bien

au-dessus de son âge, n'eût pas à faire de longues ni de difficiles négociations avec son hôte pour obtenir la permission d'exécuter son projet, probablement moins subit qu'on aurait pu le croire.

Dans le moment dont il est ici question, le Père Ambroise Rouillard, missionnaire récollet, qui, par humilité sans doute, signait souvent frère Ambroise, se trouvait dans sa mission de Rimouski : le saint homme, comme d'habitude chez les bons chrétiens et comme de sage, fut consulté par monsieur Lepage et par le jeune Toussaint Cartier. Le bon Père vit une telle foi,

une telle détermination chez le jeune homme, qu'il approuva de suite, sous l'inspiration du ciel, le projet qui lui était soumis, et le même jour un contrat fut passé entre le seigneur de Saint-Barnabé et celui qui désormais s'appellera l'Hermite de Saint-Barnabé.

Cet intéressant document, ayant été déposé plus tard, par copie conforme, dans les archives de monsieur le notaire Deschenaux, existe encore, et j'ai pu le recueillir sur une copie certifiée, faite en 1790, et dont voici la cote :

" 30 avril 1790.

" Copie collationnée d'une donation " usufruitière d'un terrain dans l'isle

" Saint-Barnabé, faite sous seing privé,
" le 15 novembre 1728.

" Par

" Sieur LEPAGE de Saint-Barnabé

" à

" Toussaint CARTIER.

" P. L. DESCHENAUX. "

Voici maintenant le document lui-même :

" PARDEVANT LE RÉVÉREND PÈRE
" AMBROISE ROUILLARD, Récollet-Mis-
" sionnaire faisant les fonctions de curé
" dans la paroisse de Saint-Germain et
" témoingts cy bas nommez, furent
" présents en leurs personnes le Sr.

" LePage de Saint-Barnabé, seigneur
" du dit lieu, lequel de son bon gré et
" volonté a donné, ceddé, quitté, dé-
" laissé et transporté comme il donne,
" cedde, quitte et délaisse au dit tous-
" saint Cartier un endroit dans la dite
" isle de St.-Barnabé et autant de terre
" qu'il en pourra faire et ce seule-
" ment pendant sa vie sans que le dit
" toussaint Cartier puisse la vendre ni
" l'alliéner attendue qui l'a demandé
" au dit Sir LePage sous ces conditions
" et qu'après le deceds du dit toussaint
" Cartier le dit endroit aussi bien que
" la terre qu'il pourra avoir fait retour-
" nera au d. Sieur LePage ou à ses

" hoirs et ayant cause attendu que le
" dit Cartier s'est expliqué avec le d.
" Sr. LePage qu'il ne voulait pas se
" marier et qu'il voulait se retirer dans
" un endroit seul afin de faire son salut
" et qu'il ne prétendait et n'entendait
" pas avoir aucun droit sur le dit en-
" droit que pendant sa vie durante, et
" que au cas que le dit toussaint Car-
" tier voulût servir et prendre les
" intérêts de la maison comme un
" propre enfant le dit Sieur LePage
" s'oblige de lui faire comme il feras à
" ses enfants seulement pour son en-
" tretien et sa vie, et au contraire si le
" dit toussaint Cartier veut agir autre-

" ment il fera comme il pourra et usera
" de ce qu'il pourra recueillir sur son
" dit bien en estant le maître sans
" toutes fois qu'il puisse empêcher le
" d. Sr. donateur de faire de la dite
" isle ce qu'il jugera à propos soit
" foins, pesche ou pâturage des ani-
" maux dont il seras le maître d'en
" faire comme il voudras sans que le
" dit toussaint Cartier puisse les em-
" pêcher ny lui ni les siens cédant
" seulement au dit Cartier lendroit
" qu'il pourra occuper par lui-même
" et la terre qu'il pourra faire pour sa
" subsistance seulement, et que au cas
" que le dit toussaint Cartier vienne

" sur l'âge aiant pris les intérêts de la
" maison moi LePage m'oblige et les
" miens de le nourrir et entretenir
" dans ma maison le regardant dès
" lors pour un homme de la famille au
" quel tems le dit bien me reviendra
" ou aux miens sans que le dit Tous-
" saint ni autres puissent y rien pré-
" tendre ne lui aiant été accordé seu-
" lement que pendant sa vie après
" m'avoir fait connaître qu'il ni pré-
" tendait rien après son décez. Fait en
" présence de R. père Ambroise Rouil-
" lard et de Charles Souslevent et de
" Basile Gagnier tesmoingts qui ont
" signez avec nous le dit Toussaint

" Cartier ayant déclarez ne scavoir
" écrire ny signer de ce anquis suivant
" l'ordonnance à Saint-Germain ce
" quinzième novembre mil sept cent
" vingt-huit. Signé sur l'original père
" Ambroise LePage de Saint-Barnabé,
" marque de Toussaint Cartier † Char-
" les Soublevent. "

Vient ensuite l'authentique, comme suit :

" Collationné et vidimé mot pour
" mot et lettre pour lettre par les
" Notaires publics en la Province de
" Québec résidants à Québec soussi-
" gnés sur l'original au papier à nous

" présenté et à l'instant remis, fait et " collationné à Québec l'an mil sept " cent quatre-vingt-dix, le trentième " jour d'Août après midi.

" JH. PLANTÉ. L. DESCHENAUX."

Voilà un contrat qui mérite d'être connu et conservé, un contrat fait pour la considération de *faire son salut !*

Ce contrat a été observé par les parties contractantes, pendant tout près de quarante ans, avec cette fidélité et cette honorabilité qui caractérisent les temps de foi et les hommes de foi.

Toussaint Cartier se mit de suite à

travailler à se constituer son hermitage ; tout le temps qu'il lui fallut pour se mettre en état de subsister des fruits de sa culture, il recevait du Sieur LePage la nourriture et l'entretien, et il prenait les intérêts du Sieur LePage comme " homme de la famille ; " puis, lorsque ses défrichements devinrent en état de subvenir à ses besoins, il se retira dans l'île dont il ne sortait jamais, excepté pour assister aux exercices de la mission. Il partageait son temps entre le travail, la méditation et la prière, vivant du produit de son petit champ. Il s'était construit une maisonnette dans

laquelle il vivait seul, et une petite étable qui logeait une vache et quelques poules.

En l'année 1759, le pays et surtout les paroissiens échelonnés des deux côtés du fleuve, en bas de Québec, eurent à souffrir de l'invasion des Anglais dont la flotte, en remontant le Saint-Laurent, avec des forces énormes, comparées à la petite population disséminée le long des côtes, semait la dévastation et la terreur. L'île Saint-Barnabé fut un des premiers points de la côte qu'ils touchèrent. Les habitants de Rimouski, incapables d'opposer la moindre résistance, avaient conduit

leurs familles dans les bois, et les hommes surveillaient les mouvements des navires L'hermite seul ne changea rien à sa manière de vivre, devenant également étranger à la crainte et à la curiosité. Des chaloupes mirent à terre des escouades qui, après quelques excursions sur l'île, la croyant tout à fait déserte et se trouvant à distance des établissements de terre ferme, se rembarquèrent sans avoir découvert la demeure du solitaire que Dieu protégeait sans doute.

Il y avait trente-neuf ans que l'hermite menait cette existence mortifiée, embaumant cette île de Saint-Barnabé

du parfum de sa sainteté, lorsque le matin du 29 janvier 1767, le jeune Charles LePage, âgé de quatorze ans, fils de Pierre LePage, donateur au contrat que je viens de reproduire, remarqua, en sortant de la maison, que la cheminée de l'hermite sur l'Ile ne donnait pas de fumée. Ayant informé son père du fait, il reçut l'ordre d'atteler immédiatement un cheval pour aller voir quel pouvait être la cause de l'absence de feu au logis du vieux solitaire, en ce jour de grand froid.

Le jeune LePage partit accompagné d'un camarade, et, voiturant sur *la glace du pont de l'Ile*, ils eurent bientôt

franchi la distance qui les séparait de la maisonnette de l'hermitage. Cette demeure n'avait qu'une pièce, au milieu de laquelle ils trouvèrent le saint étendu sans connaissance sur le plancher. Un petit chien, seul compagnon de la solitude de l'homme de Dieu, était couché sur la poitrine de son maître : il se mit à lui lécher la figure et à s'agiter de joie en voyant entrer les jeunes gens qu'il connaissait.

Toussaint Cartier, enveloppé de couvertures, fut amené à la maison du Sieur LePage, où les bons traitements et la chaleur du foyer le ramenèrent bientôt à lui-même. Il déclara, cepen-

dant, dès qu'il put parler, qu'il croyait son heure arrivée et il demanda le Père Ambroise.

Le bon Père qui, près de quarante ans auparavant, avait été témoin du contrat intervenu entre le Sieur Le Page et celui qui était alors encore un tout jeune homme, le bon Père Ambroise, chargé d'années et de mérites, se trouvait, en ce moment, à sa mission de Rimouski, comme par une permission de la divine Providence : il assista son ami, lui conféra les sacrements de l'Eglise et reçut, le 30 janvier 1767, le dernier soupir de l'Hermite de Saint-Barnabé. Le lendemain, 31 janvier, il

inhumait le pieux solitaire dans la petite chapelle qui servait alors d'église paroissiale à Rimouski, et il inscrivait dans les registres l'acte de sépulture que voici :

" L'an mil sept sens soixante et sept
" le trentième de janvier est décédé
" en cette paroisse de Saint-Germain à
" Rimouski le nommé Toussaint Car-
" tier âgé d'environ soixante ans habi-
" tant de la dite paroisse après avoir
" reçu les sacrements de pénitence,
" d'eucharistie et d'extrême-onction.
" Son corps a été inhumé avec les
" cérémonies ordinaires dans l'église

" de cette paroisse le dernier jour du
" dit mois de janvier. En foy de quoy
" j'ay signé le jour et an que dessus.—
" père Ambroise."

Cette histoire si simple, si touchante et si belle en elle-même de l'Hermite de Saint-Barnabé, a été ridiculement exploitée par quelques écrivains qui, sur la foi de la si peu croyable Lady Emily Montague, ont travesti ce souvenir si intéressant de notre histoire intime en un pitoyable roman d'amourettes.

L'habitation et le champ cultivé de l'hermite étaient situés vers le milieu de l'Ile Saint-Barnabé, du côté sud,

faisant face au village de Rimouski et, il n'y a pas encore bien des années, on trouvait encore quelques arbustes de jardin dont les premiers plants avaient été mis en terre par le pieux reclus. Les recherches faites pour découvrir la tombe du solitaire, sur les indications de Monsieur Charles LePage, mort en 1846, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, (celui même qui était allé le chercher dans sa petite maison de l'Ile), ces recherches sont demeurées sans succès : la construction successive de plusieurs églises ayant fait perdre toute trace précise de l'exacte situation des choses à l'époque où le Père Am-

broise déposait son ami dans sa dernière demeure.

III

LES NAUFRAGÉS DE LA " MACRÉE " ET " L'ANSE AU SENAU."

Dans l'automne de 1755, une frégate de Sa Majesté le Roi de France faisait naufrage à l'endroit appelé le Gros Mécatina sur la côte nord. Cette frégate était commandée par MM. de Loubarat et de Condamin, avait pour aumônier M. l'abbé Chenot, pour médecin M. de Sauvenier, et portait en-

viron trois cents hommes d'équipage : ce bâtiment avait nom *La Macrée.*

Je ne connais pas de document écrit dans le temps qui fasse mention des événements qui se rapportent à ce naufrage, et tout ce que je constate ici ne nous est venu que par la tradition, conservée dans la fidèle et intelligente mémoire des anciens de la paroisse de Rimouski.

Une notable partie de l'équipage de *La Macrée* avait péri dans le naufrage, au Gros Mécatina, et le reste était destiné à mourir inévitablement de faim sur cette plage, où ne se rencontraient que quelques postes de pêche et de

traite, dont les habitants étaient hors d'état de nourrir, pendant tout un hiver, un nombre comparativement aussi considérable d'hommes.

Le poste du Gros Mécatina était, cette année-là, occupé par un comptoir appartenant à M. Jean Taché, de Québec, et il s'y trouvait en ce moment un bâtiment à lui appartenant, lequel venait d'être mis en hivernement à cause de la saison, trop avancée pour tenter le retour au port de Québec ; on était alors à la mi-novembre.

Les officiers de *La Macrée* furent sans retard mis en possession de ce petit navire d'environ cent tonneaux,

appartenant à cette classe que l'on désigne sous le nom de *Senaux*, et comme la seule chance de salut pour tous, hommes de la frégate et hommes du poste, reposait sur le prompt départ des premiers, on mit dès le lendemain du naufrage le petit navire à la mer pour faire immédiatement voile vers Québec.

Il ne se passa rien de remarquable, d'après les rapports, pendant les quelques jours de vents peu favorables que dura la navigation, jusqu'à ce que, par la hauteur de la Pointe-aux-Pères et au milieu de la nuit, une tempête de vent de nord-ouest vint

assaillir le Senau. On était alors dans les derniers jours de novembre et il faisait un froid intense.

Le petit navire que le vent affalait vers la côte s'efforçait de tenir au plus près, afin de s'élargir, et ce fut ainsi que, perdus dans les ténèbres d'une nuit sombre, les malheureux naufragés de *La Macrée* vinrent donner contre les rochers qui bordent le bout d'en bas de l'île Saint-Barnabé du côté sud et firent un second naufrage. Le navire, après quelques chocs contre les rochers dont il franchissait les aspérités, soulevé par la vague, se mit à faire eau de toutes parts et finit bientôt par s'arrêter en

sombrant dans une petite anse de l'île qui a toujours conservé depuis le nom d'Anse-au-S'nau.

Les infortunés marins ne savaient guère où ils étaient ; mais la marée, en baissant, vint enfin à laisser le petit bâtiment presqu'à sec ; alors on se dirigea vers la terre de l'île, où de courtes explorations faites dans les ténèbres firent croire qu'on était sur une île du large sans habitations, peut-être l'île du Bic. Il fallut se résigner à attendre le jour, alors que plusieurs déjà tombaient de fatigues, d'inquiétude, de misère et de froid, pour ne jamais plus se relever.

Aux premières heures du jour, l'hermite, en sortant de son logis, aperçut vers l'est la voilure déchirée et ballant au vent ainsi que la coque échouée du petit navire ; voyant en cela l'indice certain d'un malheur, le pieux solitaire se dirigea en toute hâte vers le lieu du sinistre. Il trouva sur le rivage, à l'entrée du bois, les naufragés serrés les uns contre les autres et mourant de froid. Quelques moments après, tous ceux que la mort n'avait point frappés, aidés par l'hermite, étaient rendus dans la maisonnette de l'hermitage qui pouvait à peine les contenir à rangs pressés.

Cet asile ne pouvait servir qu'aux pressantes exigences du moment, aussi l'hermite se mit-il de suite à allumer sur la plage le feu qu'il était convenu d'allumer comme signal au cas de besoin : un signal semblable, apparaissant du côté du village de Rimouski, vint bientôt montrer qu'on avait compris qu'il fallait envoyer du secours, et la vue du navire naufragé faisait assez voir aux braves habitants du village la cause de ce recours de l'hermite à ses amis, le premier qu'il eut encore imposé à leur amitié, pendant les vingt-sept ans qu'il avait déjà passés alors sur l'île Saint-Barnabé.

Cependant la marée avait monté et la glace qui empêchait de pouvoir se servir d'embarcations étant trop faible pour porter, force fut d'attendre la nouvelle marée basse dont profitèrent alors, pour se rendre à l'île, presque toute la petite population mâle et valide du village, l'hermite ayant multiplié ses signaux pour faire voir l'étendue des besoins de secours.

Il fallait se hâter de faire parvenir à terre ferme les naufragés, avant le retour de la marée, et ce fut un spectacle nâvrant que celui de cette pénible opération. Les marins de *La Macrée* étaient encore plus nombreux que les

hommes généreux venus pour les secourir, beaucoup d'entre eux étaient incapables de faire sans aides le fatigant trajet que tous néanmoins voulurent entreprendre, malgré les remontrances et les charitables violences mêmes de l'hermite et des bons villageois. Aussi plusieurs périrent-ils sur la batture au milieu des glaces, les sauveteurs n'étant pas en nombre suffisant pour les conduire tous au rivage avant le retour de la marée.

Les survivants de ce double naufrage passèrent l'hiver à Rimouski, décimés encore qu'ils furent par des fièvres malignes qui se déclarèrent

parmi eux. Au printemps, ils quittèrent le presbytère et les autres demeures qui leur avaient donné asile, pour se rendre à Québec sur un petit bateau de l'endroit.

On voit encore, aux extrêmes marées basses, dans l'Anse-au-S'nau de l'île Saint-Barnabé, les restes du petit navire de M. Taché ; le chêne de sa solide construction s'est conservé parfaitement sain, étant presque constamment submergé et toujours mouillé par l'eau de mer. C'était le troisième bâtiment que M. Taché voyait se perdre au service du roi de France : un de ces navires avait péri sur cette

même île Saint-Barnabé, en revenant d'Acadie, en 1750, comme en fait foi un document conservé aux archives de la Marine, à Paris.

Tous ces incidents de l'existence de la petite population, que la France a laissée sur les bords du Saint-Laurent, me semble dignes d'être recueillis et transmis à nos descendants : ils sont comme ces souvenirs de famille qu'on se redit au coin du feu, et ne servent pas peu à entretenir au sein des peuples l'esprit national et à fortifier chez eux l'instinct de conservation. La religion, la langue et les souvenirs sont les éléments principaux qui cons-

tituent la nationalité : tant que nous tiendrons à ces trois choses, avec cette volonté ferme que rien n'ébranle, que l'intérêt matériel ne saurait faire défaillir, aussi longtemps, quoiqu'il arrive, nous conserverons cette vie distincte sans isolement qui honore notre race et arrache des éloges de la bouche même de ceux qui, on le sent, voudraient pour tout au monde pouvoir trouver à nous attaquer sur ce terrain.

J. C. Taché.

Lacombe, Patrice, 1806 or 7-
1863.
La terre paternelle. --

